



**CANICULE
DES INCENDIES
CIRCONSCRITS
DANS 17 WILAYAS**

P.16



**FINALE DU CONCOURS GÉNÉRAL INDIVIDUEL
KAYLIA NEMOUR
À L'ÉPREUVE DES
FAVORITES AMÉRICAINES**

P.12

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 1^{ER} AOÛT 2024 // N°870 // PRIX 20 DA

RAPPEL DE L'AMBASSADEUR
D'ALGÉRIE EN FRANCE

**LES PARTIS
POLITIQUES
SOUTIENNENT
LA DÉCISION**

Plusieurs partis politiques, et non des moindres, ont dénoncé hier et avec force le soutien apporté par la France au prétendu plan d'autonomie du Maroc sur le Sahara occidental...

P.4



PUBLICATION DE LA LISTE FINALE
DES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE
DU 7 SEPTEMBRE

**LA COUR
CONSTITUTIONNELLE
VALIDE
DÉFINITIVEMENT
LES CANDIDATURES
DE TEBBOUNE,
AOUCHICHE
ET HASSANI**

La présidentielle du 7 septembre se jouera entre les trois candidats déjà annoncés, à savoir Youcef Aouchiche, du FFS, le président sortant, Abdelmadjid Tebboune (candidat indépendant), et Abdelaali Hassani Cherif, du MSP...

P.3



SORAYA MOULOU DJI, MINISTRE
DE LA CULTURE ET DES ARTS :

**«L'HABIT
TRADITIONNEL
REPRÉSENTE
L'IDENTITÉ DU
PEUPLE ALGÉRIEN
À TRAVERS
LES SIÈCLES»**

La 6^e édition du Festival culturel national du costume traditionnel algérien a été ouverte, lundi dernier, au Centre des arts et de la culture du Palais des Rais (Bastion 23), avec un espace réservé au costume traditionnel palestinien, en solidarité avec ce peuple combattant en proie au génocide sioniste...

P.15



ALORS QU'IL S'APPRÊTAIT À ASSISTER À L'INVESTITURE
DU PRÉSIDENT IRANIEN PEZECHKIAN

HANIYEH ASSASSINÉ DANS UN RAID SIONISTE À TÉHÉРАН

**LE CHEF DU BUREAU POLITIQUE DU MOUVEMENT DE RÉSISTANCE PALESTINIEN
HAMAS, ISMAÏL HANIYEH, EST TOMBÉ, HIER, EN MARTYR DANS UNE FRAPPE
SIONISTE À TÉHÉРАН, A RAPPORTÉ L'AGENCE DE PRESSE PALESTINIENNE Wafa,
CITANT UN COMMUNIQUÉ DU MOUVEMENT HAMAS.**

Lire en page 2



SOUTIEN FRANÇAIS AU PRÉTENDU
PLAN MAROCAÏN, ASSASSINAT
DE HANIYEH, SITUATION AU SAHEL...

AHMED ATAF S'EXPRIME

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a déclaré, hier, lors d'une conférence de presse tenue au siège du ministère, que la décision de la France de reconnaître la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental est une donation de celui qui ne possède pas à celui qui ne mérite pas...

P.6

PALESTINE

Ismail Haniyeh assassiné dans un raid sioniste à Téhéran

Le chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismail Haniyeh, est tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran, a rapporté, hier, l'Agence de presse palestinienne Wafa, citant un communiqué du mouvement...

«(Notre) frère, Ismail Haniyeh, le chef du mouvement, est mort dans une frappe sioniste contre sa résidence à Téhéran après sa participation à l'investiture du nouveau président iranien Masoud Pezeshkian», a écrit dans un communiqué le Hamas. Les Gardiens de la Révolution ont annoncé pour leur part qu'Ismail Haniyeh et l'un de ses gardes du corps sont morts en martyrs, selon un communiqué sur leur site d'information Sepah. Une confirmation du Hamas est intervenue quasiment tout de suite après l'annonce iranienne, le mouvement terroriste accusant une frappe israélienne : «[Notre] frère, le dirigeant, le mujahid Ismail Haniyeh, le chef du mouvement, est mort dans un raid sioniste contre sa résidence à Téhéran après sa participation à l'investiture du nouveau président» iranien, a écrit le groupe terroriste

est commis sur le sol d'un pays souverain, ne restera pas sans conséquences. Les forces nationales et islamiques palestiniennes ont annoncé, hier, une grève générale et des marches pour dénoncer l'assassinat du chef du bureau politique du Hamas Ismail Haniyeh lors d'un raid sioniste dans la capitale iranienne, Téhéran, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa. Haniyeh, né dans un camp de réfugiés dans la bande de Gaza, vivait en exil volontaire entre le Qatar et la Turquie depuis 2017, après avoir été élu à la tête du mouvement. Haniyeh avait d'ailleurs lui-même été emprisonné plusieurs fois par Israël... En février 2012, lors d'un discours à Téhéran, il avait déclaré : «Le Hamas ne reconnaîtra jamais Israël». Dans le courant des années 2000, il s'était déjà engagé à œuvrer à la création



ont été admis à l'hôpital de campagne de la Croix-Rouge suite à des tirs de véhicules militaires de l'armée de l'entité sioniste en direction des tentes des déplacés dans la zone d'Al-Mawasi, à l'ouest de Rafah, ajoute la même source. A l'ouest de Khan Younes, un Palestinien est tombé en martyr et quatre autres ont été blessés dans un bombardement de l'occupant sioniste qui a visé la localité de Abasan al-Kabira, ont indiqué des sources médicales. A l'est de la ville de Ghaza, les quartiers d'Al-Zaytoun, Al-Shuja'iyah et Al-Tuffah ont été soumis à d'intenses bombardements d'artillerie, qui ont fait de nombreux blessés, dont des enfants et des femmes. Au nord de la bande de Ghaza, les zones à l'est de Jabaliya ont été soumises à d'intenses bombardements d'artillerie et à des explosions successives en plus de tirs des véhicules militaires de l'armée d'occupation. Selon la même source, 45 martyrs et 77 blessés ont été admis dans les hôpitaux de la bande de Ghaza en 24 heures, suite à l'agression sioniste continue contre l'enclave palestinienne. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Le président Abbas condamne l'assassinat d'Ismail Haniyeh dans un raid sioniste à Téhéran

Le président de l'Etat de Palestine, M. Mahmoud Abbas, a fermement condamné l'assassinat du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismail Haniyeh, dans une frappe sioniste à Téhé-

ran en Iran, le qualifiant d'«acte lâche» et d'«évolution dangereuse», a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Le président Abbas, cité par Wafa, a appelé les Palestiniens à l'«unité, à la patience et à la fermeté» face à l'occupation. Wafa, citant un communiqué du Hamas, avait annoncé auparavant qu'Ismail Haniyeh «est tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran. «Notre frère, Ismail Haniyeh, le chef du mouvement, est mort dans une frappe sioniste contre sa résidence à Téhéran après sa participation à l'investiture du nouveau président» iranien Masoud Pezeshkian, avait écrit dans un communiqué le Hamas.

Le guide suprême d'Iran promet un châtiement sévère à Israël

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a juré hier d'infliger un «châtiement sévère» à Israël. «Avec cet acte, le régime



dans un communiqué. «L'assassinat du chef Ismail Haniyeh est un acte lâche qui ne restera pas sans réponse», a déclaré Moussa Abou Marzouk, membre du bureau politique du Hamas, dans un communiqué. Début avril, l'armée d'occupation sioniste a assassiné trois fils et quatre petits-enfants d'Ismail Haniyeh, dans une frappe aérienne contre le camp de réfugiés de Chati à Ghaza. Selon le Hamas, son chef politique Ismail Haniyeh a été tué ces dernières heures dans une frappe à Téhéran en Iran. Il était dans le pays pour assister à l'investiture du nouveau président iranien. Le Hamas a confirmé qu'une frappe terroriste israélienne à Téhéran avait tué son chef Ismail Haniyeh. Ce lâche assassinat n'est pas non plus sans rappeler celui du martyr Cheikh Yacine, fondateur du mouvement Hamas, assassiné par un missile israélien à sa sortie de la mosquée après la prière de l'aube, faisant bon nombre de victimes collatérales. Cet assassinat n'affaiblira pas la résistance et n'affectera pas non plus les décisions de ses dirigeants et des institutions de la Choura. L'occupation paiera le prix de ce crime et de ses crimes contre notre peuple ». En effet, il est certain que cet acte terroriste, qui plus

d'un État palestinien «en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, avec Jérusalem comme capitale». Haniyeh, qui avait rejoint le Hamas en 1987, s'était fait connaître en 2006 en devenant Premier ministre de l'Autorité palestinienne après la victoire surprise de son mouvement aux législatives. Il avait été élu chef du bureau politique du Hamas en 2017, succédant à Khaled Mechaal, et vivait en exil volontaire au Qatar.

Plusieurs martyrs et blessés dans de nouveaux bombardements de l'armée sioniste

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, hier, dans une série de bombardements aériens et d'artillerie de l'occupant sioniste contre diverses zones de la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire depuis 299 jours, a rapporté l'agence de presse Wafa. Un bombardement de l'occupant sioniste ayant visé une maison dans le quartier d'Al-Mawasi, à l'ouest de la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, a fait plusieurs martyrs et blessés, a souligné Wafa citant des sources médicales. Par ailleurs, de nombreux blessés

lution, l'armée idéologique de la République islamique d'Iran, «la résidence d'Ismail Haniyeh, chef du bureau politique du Hamas, a été touchée à Téhéran, et (...) lui et un garde du corps sont tombés en martyrs».

La Russie dénonce l'assassinat politique inacceptable d'Ismail Haniyeh

La Russie a dénoncé l'assassinat politique inacceptable du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismail Haniyeh, à Téhéran. «C'est un assassinat politique tout à fait inacceptable, et cela va aboutir à une escalade ultérieure des tensions», a déclaré un vice-ministre russe des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, à l'agence de presse publique RIA Novosti. «Tout cela est très mauvais», a-t-il ajouté. Pour sa part, Konstantin Kossatchev, vice-président du Conseil de la Fédération (chambre haute du Parlement russe), a souligné sur Telegram que «le temps le plus difficile des confrontations commence pour la région», en soutenant que l'entité sioniste en sera responsable.

La Chine condamne l'assassinat du chef politique du Hamas Ismail Haniyeh, dans une frappe sioniste à Téhéran

La Chine a condamné mercredi l'assassinat du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismail Haniyeh, tombé en martyr dans une frappe sioniste contre son lieu de résidence à Téhéran en Iran.

«Nous sommes très préoccupés par cet incident, nous nous opposons vigoureusement et condamnons cet assassinat», a déclaré un porte-parole de la diplomatie chinoise, Lin Jian.

Pékin «craint que cet incident ne conduise à une nouvelle déstabilisation de la situation régionale», a ajouté le porte-parole interrogé lors d'un point de presse régulier.



Le commandant militaire du Hezbollah Fouad Chokr, tué à Beyrouth

Cette frappe israélienne intervient au lendemain d'une précédente frappe de l'armée sioniste au Liban, dans le sud de Beyrouth. L'État hébreu a assuré avoir «éliminé» Fouad Chokr, le commandant militaire du Hezbollah, désigné comme «responsable» du tir meurtrier sur le Golan annexé auquel il avait promis de riposter. La mort de Fouad Chokr n'avait toutefois pas encore été confirmée de source indépendante mardi soir.

PUBLICATION DE LA LISTE FINALE DES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

La Cour constitutionnelle valide les candidatures de Tebboune, Aouchiche et Hassani

Après l'examen de l'ensemble des dossiers de candidature et des recours, la Cour constitutionnelle a publié, hier, la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle du 7 septembre 2024...

Une semaine après la pré-validation de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), la Cour constitutionnelle a rendu son verdict hier, à la mi-journée. La présidentielle du 7 septembre se jouera entre les trois candidats déjà annoncés, à savoir Youcef Aouchiche, du FFS, le président sortant, Abdelmadjid Tebboune (candidat indépendant) et Abdelaali Hassani Cherif, du MSP.

Le communiqué de la Cour et les précisions de son président, Amar Belhadj, soulignent en ce sens qu'après «analyse», les cinq recours déposés se sont tous révélés irrecevables et «invalides sur le fond», pour les quatre premiers, et sur la forme pour le cinquième. Les recours introduits, notamment par Saïda Neghza et Belkacem Sahli, ont été rejetés. En effet, l'annonce de la Cour constitutionnelle confirme totalement le traitement de l'ANIE des 16 dossiers de candidature reçus, jusqu'au 18 juillet dernier. Les arguments avancés par les cinq recours déposés, notamment par le chef de l'ANR, Belkacem Sahli, la candidate et présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes Mme Saïda Neghza, ou encore le candidat libre Abdelhakim Hamadi, n'ont visiblement pas

convaincu les juges. Le président de la Cour constitutionnelle explique que tous les «recours ont été étudiés dans la transparence totale» durant plusieurs jours. «La Cour constitutionnelle s'est réunie à huis clos les 27, 28, 29 et 30 juillet (...) pour l'étude des cinq recours déposés». La Cour constitutionnelle, «en application du principe de transparence, informe que tous les recours ont été étudiés avec toute l'importance qu'ils méritent. Les mêmes critères ont été utilisés pour chacun des dossiers (...) comme le stipulent les principes de la Cour constitutionnelle, en sa qualité d'institution indépendante régie par la Constitution». Et concrètement, le président de la Cour constitutionnelle a précisé que «tous les arguments mis en avant avaient été étudiés. Les services de la Cour ont également procédé à un nouveau «comptage manuel» des formulaires qui accompagnent les dossiers des auteurs des recours, en plus d'une comparaison avec les résultats du «traitement électronique» des dossiers.

Toutefois, la Cour est arrivée à la conclusion que «quatre des cinq recours» sont acceptables sur «sur la forme mais à refuser sur le fond». Quant au cinquième, visiblement celui déposé



dimanche dernier, il «est refusé sur la forme, car déposé après la fin du délai légal».

Quant aux réponses de la Cour aux arguments des quatre premiers recours, Amar Belhadj précise que la Cour «a constaté l'existence de formulaires vides» parmi les dossiers de «certains» des candidats à la candidature auteurs des recours. Le «détail» des arguments juridiques sera par ailleurs rendu public lors de la publication au Journal officiel. Le président de la Cour constitutionnelle précise en effet que la décision finale est immédiatement transmise au Secrétariat général du gouvernement pour être publiée au

Journal officiel «avec tous ses détails». Quant aux prétendants qui ont déposé des recours, ils seront officiellement et personnellement notifiés de la décision qui les concerne. Pour rappel, les candidats à la candidature dont les dossiers avaient été invalidés par l'ANIE, avaient notamment invoqué la question de base légale de l'invalidation des «doubles signatures des élus». Ils estiment que la formulation de la loi parle «uniquement des signatures des électeurs». Cet argument, notamment avancé par le chef de l'ANR, est aujourd'hui refusé par la Cour constitutionnelle. La décision devrait également faire

jurisprudence. Il ne reste que la campagne électorale et le vote. Par ailleurs, les trois candidats en lice entameront leurs campagnes électorales en vue de devenir le 9^e président de l'Algérie indépendante le 15 août prochain. Celle-ci prendra fin trois jours avant le scrutin anticipé. Parmi les faits notoires de cette élection présidentielle, notons l'absence de toute femme candidate. En effet, après le retrait de la présidente du PT, Louisa Hanoune, les autres prétendantes, à savoir Saïda Neghza, la présidente de la CGEA, et l'avocate Zoubida Assoul ont vu leurs dossiers être rejetés.

R.K.

SOUTIEN DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS AU PLAN COLONIAL MAROCAIN

L'APN dénonce une «décision honteuse»

L'Assemblée populaire nationale (APN) a dénoncé, mercredi, dans un communiqué, le soutien du gouvernement français au plan colonial marocain dans le cadre de la prétendue souveraineté marocaine sur le territoire du Sahara occidental, affichant son soutien aux décisions prises par l'Etat algérien à cet égard. L'APN «dénonce énergiquement la décision honteuse du gouvernement français en faveur du plan colonial marocain d'autonomie dans le cadre de la prétendue souveraineté marocaine sur le territoire du Sahara occidental au mépris de toutes les résolutions de l'Organisation des Nations Unies concernant la juste cause sahraouie, inscrite comme une question de décolonisation» Face à la complicité flagrante entre colonisateurs d'hier et d'aujourd'hui, l'APN condamne fermement cette décision frivole et irréfléchie à rebours des efforts onusiens visant à régler ce conflit dans le cadre de la légalité internationale pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. «Par cette dérive grave et hasardeuse, le gouvernement français bafoue toutes les lois et règles, se soustrait à ses responsabilités de membre permanent du Conseil de sécurité et légitime l'occupation d'un Etat membre fondateur de l'Union africaine», a affirmé la chambre basse du Parlement. «En tant que représentants du peuple, nous condamnons cette décision inconsistante du Gouvernement français qui, faisant fi de toutes les lois et règles, sou-

tient le régime colonial expansionniste du Makhzen alors qu'il est censé assumer sa responsabilité de membre permanent du Conseil de sécurité et œuvrer pour une solution durable qui garantisse le droit légitime du peuple sahraoui». L'APN a, dans ce contexte, appelé «le Parlement français et tous les hommes épris de liberté en France à condamner cette position honteuse qui nous rappelle le passé colonial infamant et déshonorant». La chambre basse du Parlement a, par ailleurs, salué «les positions algériennes

constantes en faveur des causes justes dans le monde et la diplomatie algérienne fidèle aux principes humanitaires et aux valeurs de sécurité et de paix, dans l'Algérie nouvelle sous la direction éclairée de M. Abdelmadjid Tebboune». L'APN a, par là même, affiché son «soutien total aux décisions prises par l'Etat algérien à cet égard», affirmant qu'elles «reflètent la conscience du peuple algérien, qui rejette l'injustice, l'agression et la confiscation du droit des peuples à la liberté et à une vie digne».



INVESTITURE DU NOUVEAU PRÉSIDENT IRANIEN

Boughali a pris part à la cérémonie

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a pris part, mardi dernier, à la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République islamique d'Iran, M. Masoud Pezeshkian, qui a prêté serment devant le Conseil de la Choura, a indiqué, hier, un communiqué de la chambre basse du Parlement. «Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale, M. Brahim Boughali, a pris part, mardi 30 juillet 2024, à la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République islamique d'Iran, M. Masoud Pezeshkian, qui a prêté serment devant le

Conseil de la Choura en tant que neuvième président de la République islamique, succédant au président Ibrahim Raïssi, mort dans un accident d'hélicoptère en

mai dernier», précise la même source. La cérémonie d'investiture s'est déroulée en présence de plusieurs délégations étrangères, conclut le communiqué.

ONU

La résolution du conflit au Sahara occidental se fera conformément aux résolutions des Nations unies

La résolution du conflit au Sahara occidental se fera «conformément aux résolutions du Conseil de sécurité», a tenu à rappeler le porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Stéphane Dujarric. Dans une déclaration aux médias mardi à New York, Dujarric a indiqué que «les efforts des Nations unies concernant la résolution du conflit

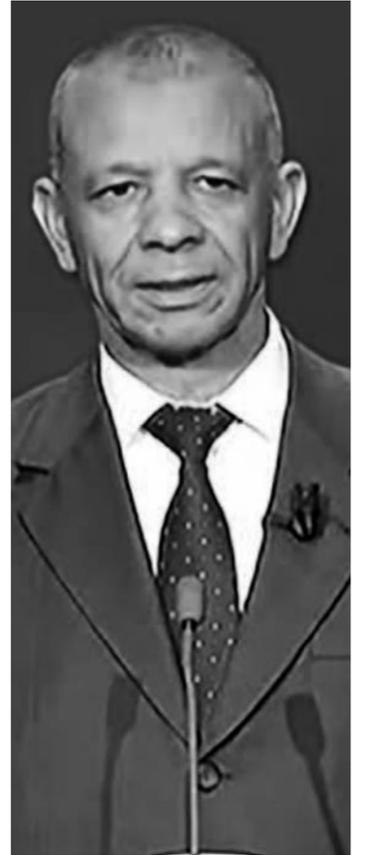
au Sahara occidental se poursuivront conformément aux résolutions du Conseil de sécurité». Le Sahara occidental, en tant qu'ancienne colonie espagnole, est inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes de la 4^e commission des Nations unies dite «Des politiques spéciales et de décolonisation».

RAPPEL DE L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE EN FRANCE

Les partis politiques soutiennent la décision

Plusieurs partis politiques et non des moindres, ont dénoncé hier et avec force le soutien apporté par la France au prétendu plan d'autonomie du Maroc sur le Sahara occidental...

Le parti du FLN a affirmé, dans un communiqué, son soutien absolu à la décision souveraine prise par les hautes autorités du pays, de rappeler l'ambassadeur d'Algérie à Paris, suite à la reconnaissance par la France du plan d'autonomie marocain comme seule base de règlement du conflit au Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc. Le FLN considère que cette décision «se veut une réponse directe et appropriée à la démarche dangereuse, irresponsable et irréfléchie, du gouvernement français, en reconnaissant le plan dit d'autonomie du Sahara occidental dans le cadre de la souveraineté marocaine. Par cette décision motivée par des calculs politiques douteux et soutenant l'État d'occupation marocain, la France réaffirme, encore une fois, qu'elle est otage de son complexe colonial en tentant d'ignorer les vérités historiques et les droits des peuples à la liberté», a-t-il ajouté. Le parti a affirmé que le conflit au Sahara Occidental était «une question de décolonisation qui ne peut être résolue que dans le cadre de ce que décidera le peuple sahraoui n'en déplaise aux puissances coloniales, anciennes et nouvelles, qui s'allient aujourd'hui pour opprimer les peuples». Selon le FLN, la dernière décision française «ne contribue nullement à la réunion des conditions à même de régler pacifiquement la cause sahraouie, d'autant qu'elle n'aide pas dans la recherche d'une solution pacifique à la question sahraouie». Cette position reflète «une contradiction flagrante de cet Etat qui prétend défendre les droits de l'homme et la démocratie, alors qu'il n'hésite pas à violer toutes les chartes et les us internationaux, en violation claire de la légalité internationale, avec un déni flagrant du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», ajoute la même source. Pour sa part, le FFS a quant à lui dénoncé, avec la plus grande fermeté, la position irresponsable et indigne de la France officielle après son choix d'appuyer officiellement le plan marocain d'autonomie du Sahara occidental, soulignant que la décision de l'Algérie de rappeler avec effet immédiat son ambassadeur à Paris, émane de son intransigeance depuis l'indépendance quant au droit fondamental et inaliénable des peuples à l'autodétermination. Dans un communiqué signé par son Premier secrétaire national, le FFS a dénoncé, «avec la plus grande fermeté la position irresponsable et indigne de la



France officielle qui traduit une logique néocolonialiste consistant à faire du makhzen un cheval de Troie pour faire triompher ses plans impérialistes en Afrique». La décision de l'Algérie de rappeler avec effet immédiat son ambassadeur à Paris «a été très prévisible après le choix de la France d'appuyer officiellement le plan marocain d'autonomie du Sahara occidental comme la seule base de règlement du conflit, et ce, vu sa longue tradition diplomatique et son intransigeance, depuis l'indépendance, quant au droit fondamental et inaliénable des peuples à l'autodétermination», a-t-il ajouté. «Par sa connivence avec le régime marocain sur le dossier sahraoui, non seulement la France bafoue le droit international et les résolutions des Nations unies, mais elle se fait la complice de toutes les souffrances du peuple sahraoui à qui elle dénie le droit de disposer de lui-même», a-t-il soutenu. Le Mouvement Al-Bina a exprimé, dans un communiqué, son soutien à la décision souveraine prise par l'Algérie de rappeler son ambassadeur à Paris avec effet immédiat, la qualifiant de réponse appropriée à la décision irréfléchie de la France suite à sa reconnaissance du plan d'autonomie marocain comme «seule base» de règlement du conflit au Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc. La décision souveraine du gouvernement algérien de rappeler son ambassadeur à Paris avec effet immédiat est «une réponse appropriée à la décision irréfléchie de la France ayant reconnu le plan marocain d'autonomie au Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc», a indiqué le mouvement, ajoutant que la France qui «n'arrive pas à s'affranchir de son complexe colonial, passe outre la réalité néocolonialiste du conflit, au moment où elle devait contribuer, aux côtés de l'Algérie, aux

efforts internationaux pour parvenir à un règlement politique équitable, durable et acceptable de la cause du peuple sahraoui occupé». Le mouvement a exprimé «sa pleine confiance en la personne du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sa clairvoyance face à la décision irresponsable du gouvernement français et souligne son soutien ferme et fort à toute décision future qu'il pourrait prendre en réponse à la décision de la France qui doit assumer l'entière responsabilité de ses actes déshonorants et de son déni flagrant de ses engagements internationaux, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, dans la mise en œuvre des résolutions des Nations unies qui ont reconnu la légitimité de la cause sahraouie et le droit du peuple sahraoui à un référendum d'autodétermination». Enfin, le RND soutient une décision «souveraine et responsable». Le RND a fait part, mardi, dans un communiqué, de son soutien à la décision «souveraine et responsable prise par l'Algérie, qui a rappelé son ambassadeur à Paris, suite à la reconnaissance par la France du plan d'autonomie marocain comme seule base de règlement du conflit au Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc». Le RND a souligné «soutenir et appuyer la décision prise par l'Algérie de rappeler l'ambassadeur algérien en France», qualifiant cette décision de «souveraine, responsable et appropriée», laquelle «intervient en réponse à la décision irresponsable de l'Etat français reconnaissant le plan d'autonomie marocain comme seule base de règlement du conflit au Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc». Il s'agit d'une faute grave et d'une violation flagrante de l'ensemble des chartes et des us internationaux, étant donné que la cause sahraouie

est inscrite à la quatrième commission de l'ONU comme une question de décolonisation, a estimé le parti. Ce comportement ne fait que «dévoiler, encore une fois, la doctrine colonialiste enracinée chez le décideur français qui va de pair avec la visée colonialiste du régime du makhzen. Il s'agit d'une tradition consacrée par les puissances coloniales qui se soutiennent mutuellement», poursuit le RND. Le parti a rappelé que la France «doit respecter sa qualité de membre permanent au Conseil de sécurité, y compris les responsabilités légales et morales qui lui incombent pour garantir la sécurité et la stabilité dans le monde, et permettre, ainsi, aux peuples d'exercer leur droit à l'autodétermination, comme le prévoit la Charte des Nations unies». Le parti a indiqué, dans ce sens, que «le lobby sioniste et le lobby colonial français sont derrière cette décision», qui intervient «en réponse aux positions fortes et honorables de l'Etat algérien vis-à-vis des causes palestinienne et sahraouie». Par ailleurs, le RND a réitéré sa position immuable en faveur du droit du peuple sahraoui face à l'occupation marocaine, ainsi que sa confiance et son soutien aux positions diplomatiques de l'Algérie sous la direction du président Tebboune.

LA CLASSE POLITIQUE FRANÇAISE S'INDIGNE DU SOUTIEN DE MACRON

La classe politique française s'est indignée du soutien apporté par la France au prétendu plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental, qualifiant cette décision de «grave» de «trahison» ou encore d'«erreur historique». Selon le SG du Parti communiste français (PCF), Fabien Roussel, «Emmanuel Macron trahit la position historique et équilibrée de la France sur les droits du peuple sahraoui comme sur

les résolutions de l'ONU». Le premier responsable du PCF, qui s'est exprimé sur le réseau social X, a estimé qu'il (Macron) ouvre une crise diplomatique grave pour poursuivre le pillage de l'Afrique, dont les grandes richesses naturelles du Sahara Occidental. La cheffe des écologistes, Marine Tondelier, a dénoncé, de son côté, une décision «trahissant la position historique de la France», qualifiant le pas franchi par la présidence française d'«erreur historique prise par un homme seul, à la tête d'un Etat sans gouvernement, ni majorité». «Trahissant la position historique de la France basée sur le respect du droit international et du droit des peuples à l'autodétermination, il reconnaît au Maroc une souveraineté sur un territoire à décoloniser», a-t-elle écrit sur X. Critiquant le renforcement du soutien de la France au plan marocain pour le Sahara occidental, aussi bien sur le fond que sur les circonstances politiques entourant ce geste, la classe politique française a regretté que cette décision sur un dossier très sensible soit prise alors que le gouvernement est démissionnaire, et que le président de la République ait décrété une «trêve politique» pendant les Jeux olympiques de Paris. En effet, pour Marine Tondelier, il s'agit d'une décision grave et une erreur historique prise par un homme seul, à la tête d'un Etat sans gouvernement, ni majorité. «Alors qu'il a perdu les élections, Emmanuel Macron reconnaît la marocanité du Sahara Occidental. Quoi qu'on pense du fond, ce geste précipité en pleins Jeux olympiques de Paris, contre le droit international, sans débat, est une erreur», a estimé, quant à lui, le député de la France insoumise (LFI), Hadrien Clouet sur X. Ce dernier a invité, à l'occasion, le président français à reconnaître l'Etat de Palestine. **S.F.**

VOL LIMOGES-ORAN

Une pétition lancée pour créer une ligne aérienne directe

Une pétition a été lancée par quatre Limougeauds en lien avec la communauté algérienne de Limoges pour créer une liaison directe entre Limoges et Oran, une ville au nord-ouest de l'Algérie. L'idée date des années 2000 mais n'a encore jamais abouti.

A l'origine de la pétition lancée en avril dernier, il y a Berramdane Amrouche. Il travaille pour l'université de Nantes et habite à Limoges où il s'investit dans le milieu associatif depuis de nombreuses années. Proche de la communauté algérienne de Limoges, il décide après un café entre amis, de relancer l'idée portée dans les années 2000 par Hadj Tlemsani alors président de l'amicale des algériens de la ville, une ligne directe entre Oran et Limoges. Les amis espèrent récolter 5000 signatures pour pouvoir présenter l'idée aux autorités concernées. Bouger hors de Limoges n'est pas toujours simple, mais quand il s'agit d'aller en Algérie c'est encore plus compliqué. Aujourd'hui les algériens qui veulent rentrer voir leurs familles doivent se rendre à Toulouse ou à

Bordeaux pour prendre un vol : «Mes parents y vont deux fois par an, et ça coûte cher car il faut en plus payer l'autoroute, le gazoil, et prendre beaucoup de temps, ça revient à un coût important» souligne Beramdane.

La question se pose car la communauté qui vit à Limoges est très importante : «Rien que ceux qui sont inscrits au consulat d'Algérie, on est à peu près 10.000 personnes» explique Beramdane qui voit là un avantage aussi pour la ville de Limoges, en matière de tourisme et d'économie : Il faut une volonté politique locale, ça permettra aussi à nos concitoyens limougeauds de s'y rendre. C'est un avantage économique des deux côtés aussi pour les communes locales qui peuvent attirer des touristes, c'est dans l'intérêt de tous». Relier Oran

Time Heure	Airline Compagnie	Flight Vol	To Destination	Desk Banque	Gate Porte	Remarks Observations
15:10	RYANAIR	FR 8777	LONDRES STANSTED			
16:00	RYANAIR	FR 7116	MARSEILLE PROVENCE	04	02	Go to gate
18:30	CHALCAIR	CE 075	LYON ST EXUPERY		01	Go to gate
06:30	CHALCAIR	CE 071	LYON ST EXUPERY			

en une heure et demie de Limoges serait un rêve pour Beramdane. Oran n'a pas été choisi par hasard : «Les franco-algériens qui habitent à Limoges, la majorité viennent de Mostaganem, Mascara ou

Oran. Mostaganem, c'est une région qui se trouve à 80 kilomètres de Oran». Pour le moment environ 1400 signatures, papier et en ligne ont été récoltées, mais le travail de sensibilisation ne vient que de

commencer. Avec lui, Abdel Lakhdar, élu à la mairie de Rilhac-Rancon, Otsmane Belkacem et Jamal Fatimi, conseiller municipal à Limoges espèrent une ligne qui rendrait l'aéroport de Limoges plus attractif.

FRAUDE FISCALE

Le parquet requiert de 3 à 10 ans de prison contre vingt accusés

Le procureur de la République près du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed a requis des peines variables dans l'affaire de corruption qui concernait d'anciens fonctionnaires des douanes et d'autres accusés. Le procureur a requis une peine de dix ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de DA contre quatorze accusés, dont des inspecteurs de douanes. Il a demandé une peine de prison de 3 ans contre des agents de douanes et des importateurs de voitures. Parallèlement, une peine de 5 ans d'emprisonnement et une amende de 500 000 DA ont été requis à l'encontre d'un directeur régional du port de la capitale (F.I.), ainsi que contre le Chef de l'Inspection des services des douanes (Z.H.). La requête visait une peine de 10 ans de prison et un (1) million de DA d'amende contre un inspecteur en chef du système portuaire (A.O.), accompagné de l'accusé (O.O). Le représentant du ministère public a réclamé la condamnation du prévenu (B.F.) à une peine de 4 ans de prison et de 400.000 DA d'amende et une peine de 7 ans d'emprisonnement pour chacun des prévenus H.R. H.A, D.F., A.S., B.A, Y.B., B.Y.Z.F., B.A. Il a demandé la condamnation de l'accusé (A.M.) à une peine de 5 ans et 500 000 DA à titre d'amende effective. Avec une demande de 5 ans de prison et 20.000 DA pour 12 prévenus, et une peine de 3 ans de prison et un million de DA d'amende pour 16 prévenus ayant importé des voitures. Dans cette affaire 196 milliards de dinars ont été dilapidés. Se référant aux détails de l'affaire, environ 14 anciens douaniers ont été jugés avec d'autres prévenus pour fraude fiscale et falsification de factures liées à l'importation de voitures de luxe de pays européens, dont Mercedes, Porsche, Tiguan, Ronger Frog. Lors de leur comparution devant le tribunal, les accusés, dont 19 détenus, ont été inculpés dans la loi anti-corruption et prévention, y compris du délit de dilapidation volontaire des fonds publics, du délit de réduction illégale d'honoraires et de droits, délit d'abus de fonction.

VOLS FRANCE-ALGÉRIE

Les promotions se poursuivent chez ASL Airlines

ASL Airlines dévoile une nouvelle offre tarifaire dédiée pour les passagers seniors voyageant à bord de ses avions. La compagnie aérienne qui compte un des plus importants réseaux desservis entre la France et l'Algérie offre jusqu'à 15% de remise pour cette catégorie. Dans sa gamme tarifaire, le transporteur aérien mise sur la diversité de son offre. Il propose des tarifs sur mesure permettant à chaque passager de voyager en fonction de son budget. Dans un nouveau communiqué, la compagnie aérienne française annonce le lancement d'une nouvelle offre promotionnelle sur ses billets de voyage prévus pour cet été. Cette nouvelle offre permet d'économiser jusqu'à 15% sur le prix du voya-

ge entre la France et l'Algérie. La compagnie aérienne adresse cette nouvelle promotion pour ses voyageurs seniors, âgés d'au moins 60 ans. Ce tarif est sous réserve de disponibilité et inclut un bagage en soute de 23 kg et un bagage cabine de 10 kg + un accessoire de 30X20X20CM. Rappelons que, en plus de cette promotion, ASL Airlines France propose aussi des tarifs dédiés pour les enfants, Jeunes et bébés, offrant jusqu'à 20 % de réductions applicables sur les prix hors taxe de la compagnie. En appliquant l'avantage Senior sur le prix d'un voyage, en aller simple, au départ de Paris CDG vers l'aéroport d'Alger, la compagnie propose ses billets à partir de 171 euros, pour ce mois d'août 2024. Ce tarif est

plus avantageux que l'offre Standard qui met en vente des billets au prix de 200 euros. Par ailleurs, ce tarif continuera de baisser jusqu'à atteindre la somme de 103 euros, en date du 19 août. Sur la ligne reliant Paris à Bejaia, ASL Airlines propose ses billets de voyage en aller simple à partir de 127 euros, dans le cadre de la même offre promotionnelle. La compagnie propose aussi le tarif Mini, qui permet de voyager léger, avec seulement un bagage en cabine, mais surtout à des prix très réduits. Avec toute cette gamme, ASL Airlines arrive à séduire les membres de la diaspora qui espèrent passer leurs vacances d'été en Algérie et profiter de quelques semaines auprès de leurs familles.

BILAN DE L'ANP

Trois terroristes abattus et trois éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

Trois terroristes ont été abattus à Aïn Defla et trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été interceptés, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 25 au 30 juillet, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 25 au 30 juillet 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «lors d'une opération de fouille et de ratissage à Aïn Defla, un

détachement de l'ANP a abattu trois (03) terroristes en leur possession deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, (5) chargeurs, une quantité de munitions et divers objets», note le communiqué. Dans le même contexte, «des détachements de l'ANP ont intercepté (3) éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, (49) narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de (5) quintaux et (13) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (208 939) comprimés psychotropes

ont été saisis». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté (103) individus et saisi (05) véhicules, (46) groupes électrogènes, (31) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illicite. De même, 8 autres individus ont été interceptés et 1 pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 3 fusils de chasse et (2 688) litres de carburant ont été saisis, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Par ailleurs, «les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de (51) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (509) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le communiqué du MDN.

SOUTIEN FRANÇAIS AU PRÉTENDU PLAN MAROCAIN, ASSASSINAT DE HANIYEH, SITUATION AU SAHEL...

Ahmed Attaf s'exprime

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a déclaré, hier, lors d'une conférence de presse tenue au siège du ministère, que la décision de la France de reconnaître la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental est une donation de celui qui ne possède pas à celui qui ne mérite pas...

Attaf a souligné que considérer le plan d'autonomie marocain comme la seule solution à la question du Sahara occidental «est une exclusion de tout effort pour rechercher une solution alternative à ce conflit, conformément aux résolutions internationales, notamment celles du Conseil de sécurité dont la France a participé à la rédaction et à l'adoption». Et de poursuivre : «Ce plan n'est pas pris au sérieux à l'échelle internationale et par les instances onusiennes», dit-il.

ALGER MET À NU L'HYPOCRISIE MAROCAINE

Le ministre a également mis à nu les objectifs du Maroc en maintenant ce plan mais aussi les objectifs de la France qui le soutient. Le chef de la diplomatie algérienne a par ailleurs évoqué la visite d'Etat du Président algérien en France, prévue à l'automne prochain, indiquant qu'elle est «sérieusement compromise», à la lumière des derniers développements dans les relations bilatérales entre les deux pays. Il a ainsi affirmé que l'Algérie tire toutes les conclusions possibles de la démarche entreprise par la France dans sa reconnaissance de la «souveraineté marocaine» sur le Sahara occidental. Et «la visite programmée du président algérien en France en fait partie», a-t-il ajouté, en expliquant que «la position française ne nous a pas été favorable et qu'elle n'a pas

contribué positivement à la réalisation de cette visite, compte tenu de la gravité des développements résultant de cette décision française». Le Sahara occidental est un territoire non autonome, dont le statut final sera déterminé par le résultat du processus de l'ONU en cours. L'Algérie, un pays très attaché au droit international, a toujours appelé au respect du droit des peuples à recouvrer la souveraineté sur leurs territoires et exprimé son soutien à la cause sahraouie. Attaf a en outre indiqué que le président de la République a été informé à l'avance par son homologue français lors de leur rencontre le 13 juin, en marge de la réunion du G7 à Bari, en Italie. Il a souligné : «Dans ses justifications et explications sur le changement qui se préparait et qui en préparait la voie, le président français a insisté sur les faits suivants : premièrement : que cette démarche n'est pas nouvelle et n'apporte rien de nouveau, et qu'elle n'est que le rappel d'une position française que la France avait exprimée en 2007 lors de la présentation du plan d'autonomie par le Royaume du Maroc ; deuxièmement : cette démarche vise à contribuer à la relance de la voie politique pour le règlement du conflit du Sahara Occidental ; troisièmement, la France reste fidèle à ses promesses et à ses engagements de soutenir les efforts du SG de l'ONU et de son Envoyé personnel». Attaf a affir-



mé que «la réponse du Président de la République était ferme, résolue et très précise», mettant l'accent sur les points suivants : premièrement : «la nouvelle position française n'est pas une simple reproduction des positions déclarées précédentes, mais va bien au-delà, car elle se concentre sur l'exclusivité du plan d'autonomie comme base pour résoudre le conflit au Sahara occidental, et qu'elle reconnaît explicitement la soi-disant marocanité du Sahara occidental et inclut explicitement le présent et l'avenir du Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté marocaine ; deuxièmement : la démarche française ne peut en aucun cas contribuer à la relance du processus politique, mais ne fait qu'alimenter l'impasse dans laquelle le plan d'autonomie a plongé la question sahraouie depuis plus de dix-sept ans ; troisièmement : la démarche française ne peut pas soutenir les efforts du SG de l'ONU parce qu'il n'accomplit tout simplement pas sa mission dans le même sens que

la France, c'est-à-dire qu'il ne travaille pas à la mise en œuvre du plan d'autonomie, ni ne considère le Sahara occidental comme marocain, ni ne vise à établir la prétendue souveraineté marocaine sur le territoire sahraoui ; quatrièmement : la démarche française ne sert pas la paix au Sahara occidental, ni la recherche d'une solution pacifique au Sahara occidental, ni ne va dans une direction qui pourrait contribuer à réunir les conditions nécessaires pour accélérer la cristallisation de la solution souhaitée à ce conflit, telle qu'elle a été dictée et est toujours dictée par la légitimité internationale».

L'ALGÉRIE CONDAMNE FERMEMENT L'ASSASSINAT D'ISMAÏL HANIYEH

Il ajoute que «dans une phase ultérieure, les autorités françaises nous ont informés, par le biais de notre ambassadeur à Paris, du contenu de la lettre que le président français avait l'intention d'adresser au roi du Maroc, en

particulier le texte relatif à la question du Sahara occidental». Le ministre a expliqué que «sur instruction des autorités suprêmes du pays, notre ambassadeur à Paris a exprimé aux autorités françaises la position algérienne sur cette démarche, en mettant en garde contre ses graves répercussions et conséquences».

Par ailleurs, l'Algérie a condamné «fermement» l'assassinat d'Ismaïl Haniyeh, chef du bureau politique du mouvement de résistance islamique Hamas, dans une frappe sioniste à Téhéran en marge de sa participation à la cérémonie d'investiture du nouveau président iranien. «Nous sommes à un moment extrêmement dangereux et face à un tournant tragique suite à l'assassinat, à Téhéran, du chef du bureau politique du mouvement Hamas, Ismaïl Haniyeh. Nous condamnons fermement cet attentat terroriste lâche et abject commis par les forces d'occupation sionistes, qui continuent de fouler aux pieds les règles humanitaires, juridiques, politiques et morales les plus élémentaires», a déclaré le ministre. C'est, a-t-il souligné, la politique «de la terre brûlée érigée par l'entité sioniste en plan et stratégie reposant sur l'escalade tous azimuts». Interrogé sur la situation au nord du Mali marqué par un regain de tensions, Attaf a renouvelé les positions de l'Algérie concernant toute la région du Sahel, assurant que l'Algérie «suit les développements de la situation dans cette région» tout en rappelant que le gouvernement algérien «reste disposé à fournir les efforts politiques nécessaires pour apporter des solutions durables pour cette région du Sahel».

Youcef S.

INVESTITURE DU PRÉSIDENT MAURITANIEN

Le Premier ministre y assistera aujourd'hui à Nouakchott

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, participe aujourd'hui à la cérémonie d'investiture du président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani.

OPEP+

Arkab participe aujourd'hui à la 55^e réunion du JMMC

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, participera aujourd'hui par visioconférence, aux travaux de la 55^e réunion du Comité ministériel de suivi Opep-non Opep (JMMC), a indiqué, hier, le ministère dans un communiqué.

Lors de cette réunion, les ministres évalueront le respect des engagements de réduction de la production des pays Opep+ pour les mois de mai et juin 2024, selon le communiqué. Les

ministres participants discuteront également de la situation actuelle du marché pétrolier mondial et de ses perspectives à court terme, ajoute la même source.

Le JMMC est composé des représentants de sept pays membres de l'Opep: l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Koweït, le Nigeria, le Venezuela, et de deux pays non membres de l'Opep, la Russie et le Kazakhstan.

INSCRIPTION DES NOUVEAUX BACHELIERS

Kamel Baddari donne des détails

Dans une intervention à la télévision publique, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a largement évoqué les inscriptions des nouveaux bacheliers, qui connaîtront, le 6 août au soir leurs orientations vers les filières, en fonction de leurs choix mais aussi des moyennes minimales d'accès, notamment aux grandes écoles et aux pôles universitaires fortement sollicités. Le ministre a indiqué que 410.099 lauréats au baccalauréat session de juin 2024 ont enregistré leurs préinscriptions, en deux étapes.

Il a rappelé, par ailleurs, que l'offre de formation universitaire a été renforcée

par 32 nouvelles spécialités, en prenant en compte les besoins du marché du travail. Il a évoqué, en outre, l'institution du double diplôme dans plusieurs spécialités, dans le but de réaliser une formation intégrée qui renforce les opportunités d'employabilité.

Il a cité le domaine de l'industrie automobile et l'industrie pharmaceutique, qui requièrent des recrues qualifiées. Les sciences médicales (médecine, médecine dentaire et pharmacie) étant une filière fortement demandée par les bacheliers, sept nouvelles annexes ont été ouvertes, portant le nombre global à 21 unités. Un Institut des Arts a été créé à Oran pour

accueillir les titulaires du bac artistique (première promotion cette année). Le ministre a rappelé que 10.000 enseignants ont été recrutés, durant l'année académique 2023/2024, «pour renforcer la qualité de l'enseignement et atteindre la performance» en plus de 200.000 étudiants formés dans le domaine de l'entrepreneuriat. Il a abordé aussi le chapitre de la rationalisation des dépenses liées aux œuvres universitaires, en procédant à la numérisation de la majorité des prestations. Ce qui a permis de faire une économie de 12 milliards de DA au cours des six premiers mois de l'année 2024.

DÉCÈS DE L'ANCIEN MINISTRE DES FINANCES ABDELKRIM HARCHAOU

Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, hier, ses sincères condoléances suite au décès de l'ancien ministre des Finances, Abdelkrim Harchaoui, assurant la famille du défunt de sa profonde compassion.

«C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appris la nouvelle du décès de l'ancien ministre des

Finances, Abdelkrim Harchaoui», lit-on dans le message de condoléances. En cette douloureuse épreuve, le président de la République présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, l'assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort aux siens. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.

POUR SUPERVISER LE SUIVI DU PROJET DE GARA DJEBILET

Création d'un comité multisectoriel

Un comité conjoint multisectoriel a été créé pour superviser le suivi de la mise en œuvre du projet minier de Gara Djebilet dans ses deux volets liés aux aspects industriels et aux infrastructures de base, ont indiqué, mardi dernier, les services du Premier ministre dans un communiqué...

L'état d'avancement de ce projet a fait l'objet d'une communication présentée lors de la réunion du gouvernement, présidée mardi par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, et consacrée au suivi de la mise en œuvre des orientations du président de la République concernant les plans structurels des secteurs minier et ferroviaire. Ce projet devrait contribuer «à atteindre les objectifs fixés en termes de diversification de l'économie nationale conformément à la vision stratégique du président de la République de faire progresser le développement économique global en valorisant les richesses et les capacités nationales», selon le communiqué. A cet égard, «un comité conjoint multisectoriel a été créé pour superviser le suivi de la mise en œuvre de cet important projet et veiller à ce que tous les aspects soient traités pour assurer le bon déroulement de sa réalisation dans les délais impartis», souligne la même source. La valorisation du minerai de fer de Gara Djebilet constitue une opportunité majeure dans le secteur minier. Ce gisement prometteur offre un potentiel significatif pour répondre à la demande croissante en minerai de fer sur les marchés algérien et mondial. A partir de 2017, FERAAL a lancé des tests avec des centres de recherche chinois et russes dans

l'objectif de trouver des procédés capables d'enrichir le fer dans le minerai et d'en réduire le taux de phosphore. En parallèle, en décembre 2022, FERAAL a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin d'identifier des sociétés intéressantes et intéressées par le développement du gisement de Gara Djebilet à travers les produits identifiés avec les partenaires chinois et russes ou proposition de toute autre solution viable technologiquement et économiquement. Le gisement de Gara Djebilet est caractérisé par des réserves importantes de minerai de fer de haute qualité. Son exploitation offre une source fiable de ce minerai essentiel pour l'industrie sidérurgique. L'exploitation et la valorisation de ce minerai généreront des emplois directs et indirects, stimulant ainsi l'économie locale. De plus, les revenus fiscaux provenant de cette activité pourront contribuer au développement des infrastructures et des services publics. En valorisant le minerai brut extrait de Gara Djebilet, le pays pourra développer une industrie sidérurgique locale plus robuste. Cela permettra de réduire la dépendance aux importations. La mise en place d'une industrie de transformation de minerai de fer extrait du gisement de Gara Djebilet permettra à l'Algérie de tirer grandement profit du projet d'ex-



ploitation. En d'autres termes, le développement du secteur minier en Algérie se base sur une approche nouvelle. Le projet sera dédié à la valorisation du mégaprojet d'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet. Dans ce sens, l'exploitation optimale de la mine de fer de Gara Djebilet dans le sud du pays exige la mise en place d'une véritable industrie de transformation de minerai, afin de rendre le projet plus rentable. De ce fait, après l'entame de la phase d'exploitation du projet, des études de faisabilité pour la réalisation des complexes de transformation de la matière

première dans la wilaya de Béchar ont été lancées. Outre la création d'une usine de production de rail, l'entreprise nationale du fer et de l'acier (Feraal) et le complexe sidérurgique Tosyali de Bethioua (Oran) ont déjà signé un protocole d'accord de partenariat Feraal/Tosyali portant sur le lancement d'une unité de production de concentré de minerai de fer dans la wilaya de Béchar. Pour une meilleure exploitation de cette richesse, le président Tebboune avait déjà ordonné l'implication des opérateurs économiques nationaux expérimentés dans les différents segments de trans-

formation des produits miniers. Enfin, l'objectif recherché derrière cette nouvelle politique d'industrialisation dans le secteur minier en Algérie est la pénétration du marché international pour faire du pays l'un des fournisseurs de matières premières comme de produits finis. Pour rappel, le gisement de fer de Gara Djebilet produira durant la première phase de son exploitation 20 millions de tonnes de minerai de fer, en 2027, avant de connaître une exploitation optimale visant un volume de 40 à 50 millions de tonnes dans les années qui suivent. S.F.

INDUSTRIE

Sider El Hadjar fournit à Sonatrach 540 km de tubes sans soudure

Le complexe sidérurgique Sider El Hadjar a annoncé l'expédition de neuf (09) locomotives transportant 540 Tubes sans soudure (TSS), de dimensions Ø8"x8, 18, au profit du groupe Sonatrach, à destination de la wilaya de Touggourt. Sider El Hadjar avait préalablement expédié un premier lot début juillet 2024. Le procédé s'inscrit dans le cadre du contrat conclu entre le complexe Sider El Hadjar et le groupe Sonatrach, entré en vigueur le 25 octobre 2023, selon lequel,

le département production de la Société Sonatrach DP sera approvisionné en 1.000 km de tubes sans soudure. Il est à savoir que la tuberie sans soudure TSS de Sider El Hadjar est la seule usine de fabrication de tubes sans soudure au Maghreb. Sa mission principale est de satisfaire l'industrie du pétrole et du gaz en tubes de haute qualité, pipelines et casing allant de 6 à 16 pouces. Sa capacité annuelle est de 45.000 tonnes.

AVEC LE RISQUE D'ESCALADE AU MOYEN-ORIENT

Le pétrole remonte

Les cours du pétrole grimpaient mercredi, face à une baisse des réserves américaines, et une recrudescence des tensions après des frappes meurtrières visant un commandant du Hezbollah puis le chef du Hamas, la première revendiquée par Israël, la seconde lui étant imputée. Vers 11h00 GMT, le prix du baril de la mer du Nord, pour livraison en septembre, dont c'est le dernier jour de cotation, grimpait de 2,51% à 80,60 dollars. Après avoir fléchi depuis plusieurs jours face aux perspectives moroses de croissance en Chine, les cours rebondissent fortement hier à cause «des tensions géopolitiques croissantes» et d'«une baisse importante (...) des réserves de pétrole américaines la semaine dernière», observe Ipek Ozkardeska, analyste de Swiss-

quote Bank. Les événements font craindre une intensification et une extension du conflit. En conséquence, ils accroissent le «risque géopolitique pour les marchés», explique John Evans, analyste chez PVM Energy. Autre facteur de hausse des cours, mardi, l'API, la fédération américaine des professionnels du secteur, a fait état d'une baisse des réserves commerciales de brut d'environ 4,5 millions de barils la semaine dernière, et de 1,92 millions de barils pour l'essence sur la même période. Le rapport hebdomadaire sur l'état des stocks de pétrole de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), dont les données sont réputées plus fiables, pour la semaine achevée le 26 juillet est attendu plus tard aujourd'hui

AUTOMOBILE

Les Italiens interrompent la production de la Fiat 500X en attendant les commandes de l'Algérie

L'usine Fiat de Melfi en Italie a interrompu la production du modèle Fiat 500 X en raison de l'absence d'accord avec les autorités algériennes, selon le groupe Stellantis. La marque automobile italienne a dominé le marché algérien avec une part de 68 % au cours de la première moitié de l'année en cours, faisant d'elle le leader incontesté en Algérie. Selon un communiqué du groupe Stellantis, Fiat a également été en tête des ventes en Algérie, au Brésil, en Italie et en Turquie. Sa part de marché s'élève à 68,3 % en Algérie, tandis qu'elle atteint 24,4 % au Brésil et 12,3 % en Italie et en Turquie, respectivement. Le modèle Fiat Doblo a été particulièrement populaire en Algérie, avec le début des livraisons des premiers véhicules commerciaux Fiat 500 et Doblo produits localement pour le marché algérien à l'usine Fiat de Tafraoui, dans la wilaya d'Oran.

À l'échelle mondiale, Fiat renforce sa position en tant que première marque en termes de ventes au sein du groupe, avec plus de 660 200 unités commercialisées, soit une augmentation de 2,2 % par rap-

port à la même période en 2023. En parallèle, un communiqué des syndicats italiens comme UILM, FIOM et FIM ainsi que d'autres organisations syndicales au sein de l'usine de Melfi, indique que la production du modèle



Fiat 500 X reste suspendue dans cette installation en raison de l'absence d'accord avec l'Algérie.

Cependant, l'usine continuera de produire les modèles Jeep Compass et Renegade. Il est également noté que l'importation de nouveaux véhicules est considérablement ralentie depuis plusieurs mois, à l'exception de quelques navires pour la marque chinoise Geely, en raison du retard dans la libération de la part 2024 pour les concessionnaires agréés par le ministère.

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Wilaya De Ain Defla
Direction De La Jeunesse Et Des Sports
(N.I.F) 099044015038035

Avis de pré qualification

Suite aux résultats du jugement des offres candidatures, relatif au concours national d'architecture restreint N° 03/2024 paru au journal *الجزائر ماتش* en arabe en date de 07/05/2024 Et L'express en français en date de 07/05/2024

Projet : ETUDE POUR LA REALISATION D'UNE PISCINE 50 M A AIN DEFLA

Les bureaux d'études pré-qualifiés sont les suivants :

N°	BET Qualifié	N°	BET Qualifié
01	Lachehab Mohamed	23	Groupement Karim Mohamed + Khoutami Boukhatem Anisa
02	Groupement Ferhi Hizia + Bachene Salah Eddine	24	Chekrar Menouar
03	Gherib mabrouk	25	Elhouari Abdeldjalil
04	Setam - Medea	26	Groupement Fathi Kamel + Bouamama Sabrina
05	Chebab Smain	27	Hamidi Ahlem
06	Groupement mahnanne hacen + cherkar fares	28	Cherir Diouani
07	Groupement hasad kamel + mkhachene nour eddine	29	Groupement Rouabhi Abdelkader + Benatmane Asma
08	Groupement Andille Manel + Zeguedri Abderrahmane	30	Boumbadji Dalila
09	Zerouel lotfi	31	Groupement Douba Wahiba + Barca Karim
10	Groupement Kerrouche Mohammed + Mekhaneg Abdellah + boudouani mustapha	32	Groupement Belkhou Abdelkarim + Rouhyem Mohammed + Naib Kheireddine
11	Zeroukhi Moussa	33	Groupement Chafaa Tarek + Chafaa Omar Elyes + Ouahab Redouane
12	Groupement Arzour Kamel + Zebrouche Fahima	34	Groupement Beziou Ibrahim + Driouche Ilyas + Bezerga Abdelkader
13	Boukar mustapha	35	Groupement sahnoun salah eddin + barbara ahmed
14	Groupement hamraoui youcef + ben harket belhadj	36	Groupement Cherir Mohammed + Fatahine Abdelkader + Haddouche Fethi
16	Groupement Hadj Rahmoune Halima + Ferhat Mohamed + Benouba Mohamed	37	Groupement Ben Amara Abdelmalek + Yahiaoui Chakir
17	Groupement hafaf abderahmen + kadabi mohamed amine	38	Groupement Tabouche Moussa + Belkouche Souad
19	Groupement iziane yazid + cherifi mohamed rafik + bouziane rahmani abdelbaset	39	Groupement Miloudi Khelifa + Moumen Moussa
20	Groupement Turkmane Sofiane + Skender Mohamed Foudil + Hacene Mourad	40	Groupement Khedraoui Abdenour + Alem Sid Ahmed
21	Groupement Maaradji Nabil + Maaradji Fatima Zohra	41	Charef Nadira
22	Groupement benkali chahrazed + selami mustapha		

Les bureaux d'études pré-qualifiés sont invités à remettre les offres techniques, prestations et les offres financiers du projet cité ci dessus dans un délai de 21 jours conformément aux clauses du cahier des charges.

L'offre technique, l'offre de prestation et l'offre financière, sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, portant la mention ci-après : L'offre technique, l'offre de prestation et l'offre financière,

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la

Mention : concours d'architecture national restreint N°03/2024 : ETUDE POUR LA REALISATION D'UNE PISCINE 50 M A

AIN DEFLA .(A NE PAS OUVRIR)

La date de dépôt des offres est fixée au 21^{ème} jour avant 12.00 heures à compter de la date de la première parution de l'avis de pré-qualification au BOMOP au les journaux national.

L'ouverture des plis des offres technique est prévue le même jour de dépôt des offres à 12.00 heures. Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de fin de semaine celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires au siège de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de AIN DEFLA

L'EXPRESS DU 01/08/2024

ANEP : N° 2416024797

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
ETABLISSEMENT DE NETTOIEMENT ET DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES - NETCOM-
NIF : 0 995 1601 06632 33
Département des marchés
Tél/fax : 021.43..88.84

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire N°17/2024

Conformément aux dispositions au décret présidentiel n° 15- 247du 16/09/ 2015portant règlementation des marchés public et des délégations de service public, l'établissement de nettoyage et de collecte des ordures ménagères Netcom informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à la consultation N°14/2024 relative à :

➤ L'Acquisition à commande de fourniture au profit de l'établissement Netcom réparties en 05 lots :

- lot 01 : fourniture d'article de détergent
- lot 02 : fourniture d'article de quincaillerie
- lot 03 : fourniture d'article de plomberie
- Lot 04 : fourniture de matériaux de construction
- lot 05 : l'acquisition de consommable et accessoire informatique.

-Que les résultats d'analyse et évaluation des offres, sont comme suit :

Désignation	Entreprise	Montant Minimum DA/ TTC	Délai de livraison
L'Acquisition à commande de fourniture au profit de l'établissement Netcom : -lot 01 : fourniture d'article de détergent	KHENNOUCHE TAREK NIF : 19110350217117900000	7 956.34	24 heures
L'Acquisition à commande de fourniture au profit de l'établissement Netcom : lot 02 : fourniture d'article de quincaillerie	KHALIL HICHEM NIF : 179423501014107	208 180.91	03 jours
L'Acquisition à commande de fourniture au profit de l'établissement Netcom : - lot 03 : fourniture d'article de plomberie	KELLOUA ABD EL FATAH NIF : 179423503368176	242 865.91	02 jours
L'Acquisition à commande de fourniture au profit de l'établissement Netcom : -Lot 04 : fourniture de matériaux de construction	BOUTELDJA SMAIL NIF : 173161400646111	982 956.66	08 jours
L'Acquisition à commande de fourniture au profit de l'établissement Netcom : -lot 05 : l'acquisition de consommable et accessoire informatique	YOUSFI FAYCAL NIF : 197516050182527	706 298.32	07 jours

Les soumissionnaires ou candidats ayant participé non retenus sont tenus de se rapprocher du DEPARTEMENT DES MARCHES de l'EPIC NETCOM, au plus tard dans les trois (03) jours qui suivent la première publication de l'attribution provisoire du marché afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix (10) jours ; à compter de la 1ère parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse ou le BOMOP.

L'EXPRESS DU 01/08/2024

ANEP : N° 2416024889

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

01/08/2024



L'express le quotidien

@LexpressAlgerie - Journal

Déjà abonné(e)

Accueil Avis Vidéos Photos Plus

J'aime déjà

Message

...

À propos

Voir tout

L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'information. [Afficher la suite](#)

380 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnées

<https://www.l'expressquotidien.dz/>

023 70 99 92

Envoyer un message

l'expressquotidien2021@gmail.com

Journal

Suggérer des modifications

Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

Oui

Je ne suis p...

Non



Transparence de la Page Voir tout

Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette dernière.

Page créée - 6 mars 2021

Créer une publication

Photo/Vidéo Je suis là Identifier des amis

L'express le quotidien 31 min

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères



LEXPRESSQUOTIDIEN.DZ
Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

J'aime Commenter Partager

L'express le quotidien 1 h

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc



LEXPRESSQUOTIDIEN.DZ
Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

J'aime Commenter Partager

L'express le quotidien 14 h

L'édito

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA DAIRA DE SEDDOUK COMMUNE DE SEDDOUK

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N° :04/2024

NIF N°: 096706269230127

Conformément aux dispositions de l'Article 39 de la loi 12-23 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service publics, le président de l'assemblée populaire communale de Seddouk lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales portant sur L'opération Intitulée :

Suivi, Construction et Equipement d'un Groupe Scolaire type B à SEDDOUK ZHUN (Lieu dit El Mizab)

LOT 01 : Corps d'état secondaire sauf Peinture et Menuiserie

Et s'adresse aux Entreprises Publiques ou Privées Satisfaisant l'ensemble des conditions ci-dessous :

N° du Lot	Intitule du lot	Capacité professionnelles	Références professionnelles
Lot n°01 :	Corps d'état secondaire sauf Peinture et Menuiserie	certificat de qualification et de classification professionnelle Catégorie Trois (III) ou plus en cours de validité en bâtiment comme activité principale.	une attestation de bonne exécution d'un montant >= 8.000.000,00 DA de Projet Similaire daté de Moins de Cinq ans

Les Offres doivent comporter Un dossier de candidature, Une offre technique et une offre financière conformément à l'Article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service publics. Le Dossier Comprend :

A/ Dossier de Candidature

- 01- Déclaration de candidature dûment remplie, signée, paraphée et datée.
- 02- Déclaration de probité, remplie, signée, paraphée et datée.
- 03- Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à Engager l'Entreprise
- 04- Copie de statut de l'entreprise pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale (EURL, SNC, SARL,...).
- 05- Copie du Certificat de qualification et classification professionnelle **Dans le Domaine Demandé.**
- 06- Copie de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC pour les entreprises à caractère moral (EURL, SNC, SARL,...)
- 07- Moyens matériels mis en œuvre avec les pièces justificatives notamment les cartes grises, contrats d'assurances en cours de validité, facture d'achat, les contrats de location ou de leasing, PV d'évaluation du matériel établi par un huissier de justice daté de moins de Trois(03) ans, commissaire-priseur, agent expert agréé par l'état...etc.
- 08- Moyens humains mis à la disposition du projet avec les pièces justificatives notamment les diplômes, les attestations d'affiliations CNAS en cours de validité
- 09- Copie attestation de bonne exécution d'un montant >= 8.000.000,00 DA de Projet Similaire daté de Moins de Cinq ans

B/ l'Offre Technique

- Déclaration à souscrire signée, datée et cachetée
- Tous Documents Permettant d'évaluer l'offre Technique (Mémoire Technique Justificatif Annexe)
- Cahier des charges signé, cacheté et daté Portant dans sa Dernière Page la Mention Manuscrite (Lu et Accepté)

C: l'Offre financière :

- Lettre de Soumission signée, datée et cachetée
- Bordereau des prix unitaires signé, daté et cacheté
- Devis quantitatif et Estimatif signé, daté et cacheté

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique », « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comporte la mention suivante :

A Monsieur le Président de l'APC de Seddouk
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacité Minimales N° :04/2024
Opération : Suivi, Construction et Equipement d'un Groupe Scolaire type B à SEDDOUK ZHUN (Lieu dit El Mizab)
LOT N° 01 : Corps d'état secondaire sauf Peinture et Menuiserie
(Soumission à ne pas Ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres)

La date limite de dépôt des offres est fixée à Dix (10) jours avant 12 h00 mn à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP Ce présent Avis est Considéré Comme invitation aux Entreprises pour Assister à la Séance d'Ouverture des Plis.

Le dépôt des offres aura lieu au niveau du bureau des marchés (N° 11).

L'ouverture des plis aura lieu, en séance publique, le dernier jour Ouvrable de dépôt des offres à 13h30 mn au siège de la commune.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (100) jours à compter du dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 01/08/2024

ANEP : N° 2416024958

OUM EL BOUAGHI

Réception d'un projet de réhabilitation de 139 écoles primaires avant la prochaine rentrée

Un projet portant sur la réhabilitation de 139 écoles primaires sera réceptionné, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, avant la prochaine rentrée scolaire (2024-2025), a indiqué, mardi dernier, le directeur de l'administration locale (DAL), Tahar Marika. La réhabilitation de ces écoles, réparties sur 28 communes, comprend des travaux de consolidation des murs, de peinture, de réfection de l'étanchéité, de revêtement des cours et d'aménagement des espaces extérieurs, a précisé le même responsable, ajoutant que les travaux ont été achevés au niveau de 14 écoles, tandis que le taux moyen d'avancement dans le reste des établissements est de 21 %. Une enveloppe de 800 millions de dinars,



allouée par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, permettra d'assurer le financement de ce programme

qui comprend également l'équipement de 21 autres écoles primaires, a conclu le DAL de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

MOSTAGANEM

Lancement des travaux d'aménagement de l'entrée est de la ville

Des travaux d'aménagement de l'entrée est de la ville de Mostaganem ont été lancés, mardi, pour une enveloppe financière de 80 millions de DA, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'entreprise de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique prend en charge, durant quatre mois, l'aménagement de ronds-points et la réalisation de plusieurs espaces verts pour un budget de 80 millions de DA, issu de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, outre la réalisation d'un stade de proximité à la charge de la commune, a-t-on ajouté. Le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a donné, mardi, le coup d'envoi de ces travaux, lors de sa sortie d'inspection des travaux d'aménagement de la façade maritime est (Sidi Medjdoub-Kharrouba), qui a nécessité un montant de 44 millions DA et dont les travaux ont été confiés à l'entreprise concernée. Le même responsable a donné des instructions, à cette occasion, pour accélérer le

rythme des travaux, qui ont dépassé le taux de 85%, en renforçant les chantiers par la main d'œuvre et la fourniture de l'éclairage public. Lors de l'inspection du projet d'aménagement de la mosquée Badr au centre-ville et la place adjacente, dont le taux d'avancement a atteint 55%, le wali a décidé de résilier le contrat avec l'entreprise chargée des travaux pour non-respect de délais contractuels et le retard accusé dans la livraison du projet. Le wali a, en outre, inspecté des projets de réhabilitation de trois polycliniques, qui ont nécessité un investissement de 90 millions de DA. Il s'agit de la polyclinique de Abed Khodja dont les travaux ont avancé de 40%, la polyclinique de la cité 5 juillet 1962 de 80%, la polyclinique du quartier de Salamandre de 70%, ce qui contribuera à améliorer les prestations médicales fournies aux citoyens et la disponibilité des conditions de travail requises pour les staffs médicaux et paramédicaux.

TISSEMSILT

Plus de 500 millions DA pour éradiquer les décharges sauvages

Une enveloppe financière de plus de 500 millions de DA a été allouée pour éradiquer les décharges sauvages à Tissemsilt et les remplacer par des décharges publiques contrôlées, a-t-on appris du directeur de l'Environnement par intérim de la wilaya, Djillali Barbar. Ce dernier, a indiqué que ce projet a été financé par le Fonds national de l'environnement et du littoral relevant du ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables, et ce pour éradiquer ces décharges sauvages à travers cinq communes de la wilaya, à savoir Tissemsilt, Lardjem, Bou-

kaid, Al Azharia et Larbaa. Le montant alloué à cette opération est réparti entre 160 millions de DA pour l'étude et 340 millions de DA pour la réalisation, a-t-il ajouté. Il a signalé que l'étude du projet a été achevée, de même que les procédures nécessaires pour l'octroi du marché, faisant observer que les délais de réalisation du projet ont été fixés à 12 mois. Dans le même sillage, il sera procédé au lancement de la réalisation d'une station, la première du genre dans la wilaya, pour le traitement des déchets solides des 22 communes de la wilaya, dans le but de les

transformer en engrais organiques, le tout pour une capacité de production pouvant atteindre jusqu'à 10 tonnes par jour, dès son entrée en service. Ce projet, qui entre dans le cadre du programme complémentaire de développement, pour lequel il a été alloué une enveloppe financière de 120 millions de DA, sera

construit au niveau du Centre d'enfouissement technique de la commune de Tissemsilt sur une superficie globale de plus de 1,5 ha, selon la même source, qui a annoncé la réception de 11 camions compresseurs, d'une capacité de 8 m3 chacun, pour renforcer le parc de matériels des communes de la wilaya.

CONSTANTINE

Ouverture de 20 points de vente du livre scolaire

La direction de l'Éducation de Constantine a ouvert 20 points de vente du livre scolaire pour permettre un meilleur déroulement de la prochaine rentrée scolaire 2024/2025, a-t-on appris des services de la wilaya.

La direction locale de l'éducation en collaboration avec les services de la wilaya a mis en place toutes les dispositions nécessaires pour permettre une gestion méthodologique et efficace de l'opération de vente de cet outil pédagogique, a souligné la même source qui a indiqué que ces points de vente proposent des quantités suffisantes de livres scolaires pour permettre à tous les élèves d'en bénéficier. Les points de vente du manuel scolaire ont été répartis à travers l'ensemble des communes de la wilaya avec 2 grands points de vente implantés à la cité Boussouf, dans la commune de Constantine et à la commu-

ne d'El Khroub à proximité du collège d'enseignement moyen (CEM) Rachid Benyahia, a précisé la même source. Un nouveau point de vente du livre scolaire sera ouvert prochainement, à la circonscription administrative Ali Mendjeli où 3 points de vente sont déjà opérationnels, a indiqué la même source qui a rappelé que la décision d'ouvrir un nouveau point de vente dans cette ville a été prise compte tenu de l'importance de ce grand pôle urbain comptant près de 400.000 habitants et plusieurs dizaines d'établissements scolaires. L'élargissement des points de vente dans cette wilaya dont 14 points ouverts au titre de la précédente rentrée scolaire s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics visant à garantir à chaque élève cet outil pédagogique et dans les meilleures conditions possibles, indique-t-on de même source.

MASCARA

Raccordement de 940 exploitations agricoles au réseau d'électricité

La Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest de la wilaya de Mascara a procédé au raccordement de 940 exploitations agricoles au réseau d'électricité, de mars 2023 à ce jour, a-t-on appris, mardi dernier, de cette entreprise. Selon la même source, cette opération concerne le raccordement de 940 exploitations à cette énergie vitale, sachant qu'il a été procédé, dans ce cadre, à la réalisation de près de 430 km de réseau d'électricité à travers les différentes communes de la wilaya. Il est prévu également le raccordement, durant les prochaines semaines, de 20 exploitations agricoles à l'énergie électrique au niveau de diffé-

rentes communes de la wilaya. Le reste des travaux se poursuit pour acheminer cette énergie à plus de 80 autres exploitations agricoles de la région. La même source a fait observer que le programme de raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité visant la promotion des activités agricoles dans les différentes filières, se poursuit dans la wilaya, afin de couvrir toutes les exploitations. A signaler que la Société de l'électricité et du gaz a recensé, en coordination avec la direction des services agricoles de la wilaya de Mascara, 1.085 exploitations agricoles concernées par l'opération de raccordement au réseau d'électricité.

KHENCHELA

Ouverture d'une zone d'activités dans la commune de Kaïs, avant fin 2024

Une zone d'activités devrait être mise en service avant la fin de l'année 2024 dans la commune de Kaïs (Khenchela), a indiqué, le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), Saâdi Smati.

Le même responsable a précisé que la partie liée à la construction de routes et aux raccordements aux réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement sera bientôt réceptionnée, pour permettre l'entame de la pose des bordures de trottoirs et le raccordement au réseau d'éclairage public. La subdivision de la DUAC de la daïra de Kaïs vient d'accorder, de concert avec l'Assem-

blée populaire communale (APC) de cette même collectivité locale, une autorisation à une entreprise de réalisation afin de lui permettre de mener des travaux de terrassement sur le chemin communal n 125 destinés à raccorder la nouvelle zone d'activités au réseau d'assainissement longeant cet axe, selon la même source. Pour rappel, la wilaya de Khenchela a bénéficié, dans le cadre du programme complémentaire décidé au profit de cette collectivité de projets portant sur la création de 10 zones d'activités couvrant une superficie de 393 hectares, réparties sur 9 communes.

DJANET

Attribution prochaine de près de 180 logements publics locatifs

Pas moins de 179 logements de type public locatif (LPL), dont la liste préliminaire des bénéficiaires vient d'être rendue publique, seront attribués prochainement à leurs bénéficiaires dans la commune de Djanet, ont indiqué mardi les services de la wilaya. Les services de la daïra s'emploient actuellement, en coordination avec l'assemblée populaire de la commune de Djanet, à examiner les recours des citoyens concernant cette liste renfermant des bénéficiaires âgés de plus de 35 ans pour 111 d'entre eux et de moins de 35 ans pour les 68 autres, et ce avant d'arrêter la liste définitive, a-

t-on précisé. Retenu dans le cadre des efforts de l'Etat tendant à promouvoir le cadre de vie du citoyen, ce quota de logements devra contribuer à éradiquer l'habitat précaire et permettre aux bénéficiaires de disposer d'un logement décent. La wilaya de Djanet a bénéficié, ces dernières années, de plusieurs programmes d'habitat, dont les lotissements sociaux, l'habitat rural et le logement en location-vente relevant de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population.

FÉDÉRATION MONDIALE DU CŒUR

Les signes révélateurs d'un problème cardiaque

Parmi les symptômes de l'insuffisance cardiaque, l'essoufflement à l'effort ou même au repos pour certaines personnes qui peuvent être très affectées...

Un gonflement des jambes ou une mauvaise circulation du sang, des palpitations cardiaques constituent elles aussi des symptômes de trouble cardiaque, précisent les spécialistes. Mais d'autres signes moins connus doivent alerter. Les maladies cardiaques constituent l'une des causes majeures de décès dans le monde. Selon la Fédération mondiale du cœur (FMC), «l'insuffisance cardiaque est une maladie qui affecte plus de 64 millions de personnes dans le monde. Elle se caractérise par une incapacité du muscle cardiaque à assurer normalement sa fonction de pompage du sang dans l'organisme, et donc à l'alimenter en oxygène et en nutriments». Ainsi, selon les stades, le débit cardiaque est insuffisant d'abord pendant l'effort, puis au repos et enfin constamment. Cette maladie très handicapante est souvent liée à l'âge, mais elle peut survenir chez des individus jeunes, parfois atteints d'une malformation des valves cardiaques. Palpitations, essoufflement, fatigue intense. Selon la FMC, il est primordial de pouvoir reconnaître les signes précoces de la maladie pour préve-

nir un diagnostic tardif à un stade avancé de l'insuffisance cardiaque. Si certains symptômes cardiaques sont bien connus, d'autres le sont moins et sont souvent ignorés. L'un des symptômes les plus connus est la maladie cardiaque, la douleur thoracique.

La douleur peut prendre différentes formes et être ressentie comme un poids sur la poitrine, un serrement ou même une sensation de brûlure. Autres signes signalés, l'essoufflement. Certes, il est considéré comme normal après un effort intense, toutefois, si vous avez du mal à reprendre votre souffle après un effort léger ou au repos, il faut consulter rapidement un médecin, car cela peut être le signe d'une insuffisance cardiaque ou une pathologie coronarienne. De même, une fatigue très forte et que l'on n'explique pas peut aussi cacher une pathologie cardiaque. Cela montre que le cœur ne parvient pas à faire son travail de pompe. Des vertiges, un évanouissement, des étourdissements fréquents, ou un malaise sont également à prendre en compte. Cela peut être en lien avec une arythmie cardiaque ou un problème de valve, au niveau



du cœur. Les palpitations peuvent être aussi le signe d'une fibrillation auriculaire, alors que le gonflement des jambes, des pieds ou des chevilles qui se reproduit souvent en lien avec la présence d'œdèmes des membres inférieurs peut indiquer une insuffisance cardiaque. D'autre part, une douleur que l'on ressent au niveau de sa mâchoire, son cou, ou son bras gauche peut être un signe d'une angine de poitrine ou d'un infarctus du myocarde. Les médecins soulignent aussi que certains symptômes doivent aussi constituer un signe d'alerte, comme une transpiration excessive qui survient brusque-

ment, des troubles du sommeil, comme par exemple l'apnée du sommeil, augmente le risque d'hypertension artérielle et d'insuffisance cardiaque ou encore une indigestion ou des nausées. Ainsi, chez la femme, «les signes d'une crise cardiaque sont parfois différents du reste de la population.

Aussi, une indigestion, des nausées ou des vomissements peuvent parfois masquer l'apparition d'un infarctus du myocarde». Outre les signes classiques de trouble cardiaque, des symptômes moins connus peuvent indiquer la présence d'un problème cardiaque. Parmi ces symptômes, le changement de

couleur de la peau. «Une mauvaise circulation sanguine est susceptible d'entraîner une coloration bleue ou grise de certaines parties de la peau, en particulier au niveau des doigts et des orteils. Cela peut indiquer un rétrécissement ou une obstruction des vaisseaux sanguins», d'après les cardiologues. Par ailleurs, certaines études ont fait le lien entre les maladies cardiaques et celles des gencives. En effet, certains spécialistes estiment que les bactéries localisées dans la bouche peuvent pénétrer dans le sang et provoquer ainsi une inflammation du cœur. De plus, une étude spécifique a montré qu'une maladie des gencives pouvait augmenter les risques d'accident vasculaire cérébral (AVC). De même, des taches sombres sous les ongles peuvent être un indicateur de problèmes circulatoires liés au cœur. Ces petits points de sang peuvent être dus à une endocardite, une infection de la paroi des valves cardiaques, causée le plus souvent par des bactéries qui pénètrent dans le sang et vont vers le cœur. Toutefois, il est important de souligner que ces symptômes peuvent également être liés à d'autres affections, il est donc essentiel de consulter un médecin pour un diagnostic précis », recommandent les cardiologues.

Amel B.

FEUILLES D'ÉTÉ

Une journée à la plage Oued Daas

La plage autorisée d'Oued Dass, située sur la côte ouest du littoral de Bejaia, est un coin tranquille de villégiature et d'estivage. On peut la rallier depuis la ville de Bejaia via la RN 24, du côté du littoral de Tizi-Ouzou également par la RN24, ou depuis Adegar par Toudja ou par Beni Ksila. Distant de la ville de Bejaia de quelque 40 kilomètres, la plage d'Oued Dass qui relève de la commune de Toudja tire son nom de l'Oued qui se jette dans la mer depuis les hauteurs de Toudja. D'une longueur de 1.200 mètres, elle entourée de montagnes et enserrée entre l'embouchure de l'oued qui lui donne son nom, du côté est, et sur du côté ouest par des énormes rochers où des vacanciers s'adonnent à la pêche ou à des plongées acrobatiques. Contrairement aux années passées où l'insalubrité, l'anarchie et l'insécurité y régnaient, cette année la plage Oued Daas arbore un visage plus avenant et plus familial. Libérée de l'emprise des squatteurs et des constructions illicites, elle commence à respirer la tranquillité et la quiétude.

UNE JOURNÉE À OUED DASS...

Lundi. Le thermomètre s'affole. Des températures caniculaires oscillent entre 43 et 49 degrés frappent depuis dimanche plusieurs wilayas du pays dont Bejaia. A 10h00, à notre arrivée, la plage qui affichait un drapeau orange ne donnait à voir que quelques familles éparpillées ici et là sur la bande proche de l'eau. Deux surfaces séparées par un long intervalle, entourées de cordes sont plantés de parasols de couleur rouge et de couleur bleu avec transats. Ce sont les deux espaces payants de la plage. 3.000 DA pour un parasol avec

deux transats. Très chers soutiennent la majorité des estivants avec qui nous avons échangé sur le sujet. D'ailleurs de 10h00 jusqu'à 1900, nous avons constaté que seules une poignée de familles ont loué des places. La majorité des estivants viennent avec leurs propres parasols ou préfèrent louer au concessionnaire autorisé du coin un parasol avec table et quatre chaises pour 1.300 DA et qu'ils peuvent installer où ils veulent. Certains viennent uniquement avec des serviettes de plage et s'offrent ainsi aux rayons du soleil tout le temps qu'ils passent à la plage. Chacun gère sa détente de plage comme il peut. La particularité de la plage Oued Daas, c'est ses galets et sa profondeur. Si les plages de Bejaia sont en majorité des plages de sable fin

et qu'elles ont des eaux peu profondes adaptées aux enfants comme Tichy par exemple, celle de Oued Dass est une plage de galets aux eaux profondes. Hormis quelques poches de sable à certains endroits, toute la bande proche de l'eau est semée de galets de différentes couleurs.

AMBIANCE BON ENFANT...

Une fois entré dans l'eau, le baigneur n'a que trois à quatre mètres pour se retrouver la tête complètement sous l'eau. Malgré sa profondeur, la plage est fortement fréquentée par les familles. A partir de 14h00, hormis les espaces payants restés tristement vides, la plage commence à se remplir et à présenter une population d'estivants bigarrée. Des

femmes soit avec des bikinis, des robes ou des hijabs, des enfants guillerets, des jeunes téméraires ou prudents, des hommes de tous âges, nageaient ou barbotaient comme ils peuvent sur la rive. Des rires et des cris fusaient de partout ! L'eau est propre et ceux qui boivent la tasse, lui trouvent même par bravade un goût délicieux ! Aylan, un enfant de quatre ans conduit par son père dans l'eau ne voulait pas y sortir, tant les petites vagues finissantes sur la rive qui le berçait lui faisaient du bien. Un autre enfant d'une année ou peut-être moins, plongé par sa famille dans l'eau, allait par la suite à quatre pattes pour rejoindre l'eau, créant par son geste l'éclat de rire de sa famille et des familles et des estivants alentour. Des vendeurs à la criée passent de temps en temps pour proposer qui des beignets et des Mhadjeb, qui du thé et des cacahuètes. Une ambiance bon enfant a régné durant toute la journée dans cette plage qui commence à faire sa mue cette année en se dotant de pas mal de commodités. On y trouve des sanitaires pour hommes et femmes, un parking, des petits commerces où l'on peut boire un café ou manger des sandwiches...certes c'est peu pour un tel endroit où l'on peut faire encore beaucoup d'aménagements, mais si l'on compare aux années précédentes, on peut dire que la plage Oued Daas est sur la bonne voie. D'ailleurs même les traces des graves incendies de l'année passée ont été totalement effacées. La nature a repris ses droits et les commerces qui ont été ravagés par les flammes ont été reconstruits en mieux. La plage Oued Daas mérite le détour.

Boualem B.

ILS BRÛLENT DES BILLETS DE 1 000 DA EN DIRECT

Un couple de tiktokeurs algériens arrêté

Un nouveau scandale secoue la toile algérienne. Des influenceurs, très populaires sur TikTok, ont été filmés en train de célébrer un anniversaire d'une manière pour le moins inhabituelle : en brûlant des billets de banque. Une séquence qui a rapidement fait le tour des réseaux sociaux et suscité une vague d'indignation. Dans une vidéo postée par une certaine Lili Mosta, on voit les deux amis entourés de leurs proches, allumer des billets de banque placés sur un gâteau d'anniversaire, comme s'il s'agissait de bougies. Un geste jugé indécent par de nombreux internautes, Face à l'ampleur de la polémique, les autorités algériennes sont intervenues. Les deux influenceurs ont été interpellés. Selon un communiqué

de ces mêmes services, cette affaire a été ouverte suite au repérage d'une vidéo sur les réseaux sociaux montrant une personne en train de brûler des billets de 1000 DA lors de la célébration de son anniversaire en compagnie de ses amis. Le communiqué ajoute qu'en coordination avec le parquet compétent sur le plan territorial, la police judiciaire a entamé une enquête sur cette vidéo, ce qui a permis d'identifier les suspects et de les arrêter, ainsi que de saisir les téléphones portables utilisés pour filmer l'acte de brûlage de la monnaie nationale. Les suspects ont été présentés devant le parquet compétent sur le plan territorial conformément au dossier de procédure.

PALESTINE

Ismail Haniyeh assassiné dans un raid sioniste à Téhéran

Le chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismail Haniyeh, est tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran, a rapporté, hier, l'Agence de presse palestinienne Wafa, citant un communiqué du mouvement...

«(Notre) frère, Ismail Haniyeh, le chef du mouvement, est mort dans une frappe sioniste contre sa résidence à Téhéran après sa participation à l'investiture du nouveau président iranien Masoud Pezeshkian», a écrit dans un communiqué le Hamas. Les Gardiens de la Révolution ont annoncé pour leur part qu'Ismail Haniyeh et l'un de ses gardes du corps sont morts en martyrs, selon un communiqué sur leur site d'information Sepah. Une confirmation du Hamas est intervenue quasiment tout de suite après l'annonce iranienne, le mouvement terroriste accusant une frappe israélienne : «[Notre] frère, le dirigeant, le mujahid Ismail Haniyeh, le chef du mouvement, est mort dans un raid sioniste contre sa résidence à Téhéran après sa participation à l'investiture du nouveau président» iranien, a écrit le groupe terroriste

est commis sur le sol d'un pays souverain, ne restera pas sans conséquences. Les forces nationales et islamiques palestiniennes ont annoncé, hier, une grève générale et des marches pour dénoncer l'assassinat du chef du bureau politique du Hamas Ismail Haniyeh lors d'un raid sioniste dans la capitale iranienne, Téhéran, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa. Haniyeh, né dans un camp de réfugiés dans la bande de Gaza, vivait en exil volontaire entre le Qatar et la Turquie depuis 2017, après avoir été élu à la tête du mouvement. Haniyeh avait d'ailleurs lui-même été emprisonné plusieurs fois par Israël...

En février 2012, lors d'un discours à Téhéran, il avait déclaré : «Le Hamas ne reconnaîtra jamais Israël». Dans le courant des années 2000, il s'était déjà engagé à œuvrer à la création



dans un communiqué. «L'assassinat du chef Ismail Haniyeh est un acte lâche qui ne restera pas sans réponse», a déclaré Moussa Abou Marzouk, membre du bureau politique du Hamas, dans un communiqué. Début avril, l'armée d'occupation sioniste a assassiné trois fils et quatre petits-enfants d'Ismail Haniyeh, dans une frappe aérienne contre le camp de réfugiés de Chati à Gaza. Selon le Hamas, son chef politique Ismail Haniyeh a été tué ces dernières heures dans une frappe à Téhéran en Iran. Il était dans le pays pour assister à l'investiture du nouveau président iranien. Le Hamas a confirmé qu'une frappe terroriste israélienne à Téhéran avait tué son chef Ismail Haniyeh. Ce lâche assassinat n'est pas non plus sans rappeler celui du martyr Cheikh Yacine, fondateur du mouvement Hamas, assassiné par un missile israélien à sa sortie de la mosquée après la prière de l'aube, faisant bon nombre de victimes collatérales. Cet assassinat n'affaiblira pas la résistance et n'affectera pas non plus les décisions de ses dirigeants et des institutions de la Choura. L'occupation paiera le prix de ce crime et de ses crimes contre notre peuple ». En effet, il est certain que cet acte terroriste, qui plus

d'un État palestinien «en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, avec Jérusalem comme capitale». Haniyeh, qui avait rejoint le Hamas en 1987, s'était fait connaître en 2006 en devenant Premier ministre de l'Autorité palestinienne après la victoire surprise de son mouvement aux législatives. Il avait été élu chef du bureau politique du Hamas en 2017, succédant à Khaled Mechaal, et vivait en exil volontaire au Qatar.

Plusieurs martyrs et blessés dans de nouveaux bombardements de l'armée sioniste

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, hier, dans une série de bombardements aériens et d'artillerie de l'occupant sioniste contre diverses zones de la bande de Gaza, soumise à une agression génocidaire depuis 299 jours, a rapporté l'agence de presse Wafa. Un bombardement de l'occupant sioniste ayant visé une maison dans le quartier d'Al-Mawasi, à l'ouest de la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza, a fait plusieurs martyrs et blessés, a souligné Wafa citant des sources médicales. Par ailleurs, de nombreux blessés



ont été admis à l'hôpital de campagne de la Croix-Rouge suite à des tirs de véhicules militaires de l'armée de l'entité sioniste en direction des tentes des déplacés dans la zone d'Al-Mawasi, à l'ouest de Rafah, ajoute la même source. A l'ouest de Khan Younes, un Palestinien est tombé en martyr et quatre autres ont été blessés dans un bombardement de l'occupant sioniste qui a visé la localité de Abasan al-Kabira, ont indiqué des sources médicales. A l'est de la ville de Ghaza, les quartiers d'Al-Zaytoun, Al-Shuja'iya et Al-Tuffah ont été soumis à d'intenses bombardements d'artillerie, qui ont fait de nombreux blessés, dont des enfants et des femmes. Au nord de la bande de Ghaza, les zones à l'est de Jabaliya ont été soumises à d'intenses bombardements d'artillerie et à des explosions successives en plus de tirs des véhicules militaires de l'armée d'occupation. Selon la même source, 45 martyrs et 77 blessés ont été admis dans les hôpitaux de la bande de Ghaza en 24 heures, suite à l'agression sioniste continue contre l'enclave palestinienne. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Le président Abbas condamne l'assassinat d'Ismail Haniyeh dans un raid sioniste à Téhéran

Le président de l'Etat de Palestine, M. Mahmoud Abbas, a fermement condamné l'assassinat du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismail Haniyeh, dans une frappe sioniste à Téhé-

ran en Iran, le qualifiant d'«acte lâche» et d'«évolution dangereuse», a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Le président Abbas, cité par Wafa, a appelé les Palestiniens à l'«unité, à la patience et à la fermeté» face à l'occupation. Wafa, citant un communiqué du Hamas, avait annoncé auparavant qu'Ismail Haniyeh «est tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran. «Notre frère, Ismail Haniyeh, le chef du mouvement, est mort dans une frappe sioniste contre sa résidence à Téhéran après sa participation à l'investiture du nouveau président» iranien Masoud Pezeshkian, avait écrit dans un communiqué le Hamas.

Le guide suprême d'Iran promet un châtiement sévère à Israël

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a juré hier d'infliger un «châtiement sévère» à Israël. «Avec cet acte, le régime



sioniste criminel et terroriste a préparé le terrain pour un châtiement sévère pour lui-même, et nous considérons qu'il est de notre devoir de venger le sang (de Haniyeh) qui a été versé sur le territoire de la République islamique d'Iran», a-t-il déclaré dans un communiqué publié par l'agence de presse officielle Irna. «La République islamique d'Iran défendra son intégrité territoriale, son honneur, sa fierté et sa dignité, et fera regretter aux envahisseurs terroristes leur acte lâche», a déclaré sur X Pezeshkian, en allusion à Israël. D'après les Gardiens de la Révo-

lution, l'armée idéologique de la République islamique d'Iran, «la résidence d'Ismail Haniyeh, chef du bureau politique du Hamas, a été touchée à Téhéran, et (...) lui et un garde du corps sont tombés en martyrs».

La Russie dénonce l'assassinat politique inacceptable d'Ismail Haniyeh

La Russie a dénoncé l'assassinat politique inacceptable du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismail Haniyeh, à Téhéran. «C'est un assassinat politique tout à fait inacceptable, et cela va aboutir à une escalade ultérieure des tensions», a déclaré un vice-ministre russe des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, à l'agence de presse publique RIA Novosti. «Tout cela est très mauvais», a-t-il ajouté. Pour sa part, Konstantin Kossatchev, vice-président du Conseil de la Fédération (chambre haute du Parlement russe), a souligné sur Telegram que «le temps le plus difficile des confrontations commence pour la région», en soutenant que l'entité sioniste en sera responsable.

La Chine condamne l'assassinat du chef politique du Hamas Ismail Haniyeh, dans une frappe sioniste à Téhéran

La Chine a condamné mercredi l'assassinat du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismail Haniyeh, tombé en martyr dans une frappe sioniste contre son lieu de résidence à Téhéran en Iran.

«Nous sommes très préoccupés par cet incident, nous nous opposons vigoureusement et condamnons cet assassinat», a déclaré un porte-parole de la diplomatie chinoise, Lin Jian.

Pékin «craint que cet incident ne conduise à une nouvelle déstabilisation de la situation régionale», a ajouté le porte-parole interrogé lors d'un point de presse régulier.

Le commandant militaire du Hezbollah Fouad Chokr, tué à Beyrouth

Cette frappe israélienne intervient au lendemain d'une précédente frappe de l'armée sioniste au Liban, dans le sud de Beyrouth. L'État hébreu a assuré avoir «éliminé» Fouad Chokr, le commandant militaire du Hezbollah, désigné comme «responsable» du tir meurtrier sur le Golan annexé auquel il avait promis de riposter. La mort de Fouad Chokr n'avait toutefois pas encore été confirmée de source indépendante mardi soir.

FINALE DU CONCOURS GÉNÉRAL INDIVIDUEL

Kaylia Nemour à l'épreuve des favorites américaines

Au cours de la sixième journée aujourd'hui, Imene Khelif dans les 66 kg sera opposée à l'italienne Carini...

C'est sur cette boxeuse qui a déjà été vice-championne du monde dans sa catégorie que reposent les chances de l'Algérie de décrocher une médaille dans cette discipline. La sixième journée verra Kaylia Nemour batailler pour un bon classement à la finale du concours général. Une compétition très disputée où les américaines en premier lieu sont favorites s'agissant de décrocher le titre olympique. Va-t-elle déjouer les pronostics et ne pas rester au pied du podium comme elle fut plusieurs fois dans cette spécialité. Arracher une médaille, fût-elle de bronze dans le concours général individuel est un exploit pour cette jeune gymnaste. Elle s'est classée quatrième après les Américaines à la phase de qualification à la finale du concours général. Mais l'essentiel est dans sa marge de progression

dans ces spécialités que sont les agrès (concours général individuel : 4 épreuves dont saut, poutre, sol) en perspective des prochains jeux olympiques ou des championnats du monde. Il ne faut pas trop lui demander, elle qui pour la première fois vit cette compétition la plus relevée dans son parcours de gymnaste de haut niveau. La question est de savoir s'il s'agit plus aujourd'hui de ménager ses efforts pour être en forme le 4 août prochain lors de la finale aux barres asymétriques où elle est la grande favorite pour remporter le titre olympique. Par ailleurs, La sixième journée verra l'entrée en lice d'Imene Khelif dans les 66 kg. Elle affrontera l'italienne Carini. Imene Khelif et Roumaïssa Boualem restent les seules en course, les trois autres boxeurs engagés ont été éliminés au premier tour. Les deux boxeuses



n'ont disputé jusqu'ici aucun combat. Roumaïssa Boualem croquera les gants le même jour avec un adversaire issu du premier tour. Imène Khelif reste avec Kaylia Nemour, Djamel Sedjati nos plus fortes chances de décrocher des médailles. Espérons pour Roumaïssa Bou-

lem qu'elle sera gâtée par le tirage au sort et qu'elle aille loin dans cette compétition. Ces deux boxeuses auront fort à faire car il s'agira pour elles d'effacer la déception de l'élimination de Mourad Kadi, de Jughurta Ait Bekka et de Hadjila Khelif. Le judo nous a réservé égale-

ment une autre déception : l'élimination en quarts de finale d'Amina Belkadi, notre espoir de médaille dans cette discipline. Elle était si proche de l'emporter face à la slovène Andreja Leski Vice-championne du monde et championne d'Europe en titre.

Amina Belkadi est une athlète à suivre et à encourager car elle est une potentielle médaillée au cours des futurs championnats du monde ou les prochains jeux olympiques pour peu qu'elle continue sa progression. Classée dix-huitième dans les ranking mondial, elle a montré qu'elle pouvait battre la vice-championne du monde. A noter que les éliminations se sont succédé au cours de la cinquième journée. La nageuse Medjahed est passée à la trappe au 100 m libre et Boudina en aviron a été éliminé en quarts de finale. Il est qualifié à la finale C pour déterminer les positions de la 13^{ème} à la 30^{ème} place.

Khaled Remouche

AMINA BELKADI (JUDO)

«Une erreur technique m'a coûté la qualification en quart de finale»

La judokate algérienne Amina Belkadi (-63 kg), qui est passée tout près d'une qualification en quarts de finale des Jeux olympiques 2024, mardi dernier, a indiqué qu'une erreur technique dans la dernière minute du combat lui coûter la victoire face à la vice-championne du monde, la Slovène Andrej Leski. «J'ai commis une erreur technique qui m'a coûté la qualification en quarts de finale. Mon adversaire a réussi à me maintenir au sol et je ne suis pas parvenue à sortir de son piège», a déclaré Belkadi, qui participe à ses premiers JO. Belkadi (31 ans), qui nourrissait l'ambition de rééditer l'exploit de Soraya Haddad aux olympiades de Pékin en 2008, en visant une place sur le podium de sa catégorie, a bien entamé son parcours en s'imposant en 16^e de finale contre la Vénézuélienne Anriquelis

Barrios par un Waza-ari. En huitième, la judokate algérienne a rapidement mené au score face à la vice-championne du monde, la Slovène Andrej Leski, avant de subir un ippon dans la pénultième minute du combat. «Je ne m'attendais pas à ce scénario. Quand j'ai réussi à marquer un point, je me voyais en quarts de finale. J'ai tout fait pour garder cet avantage, mais les Jeux olympiques et l'exigence du haut niveau, tout peut changer en une fraction de seconde», a expliqué la porte-drapeau de l'Algérie lors de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris. Le dernier judoka algérien engagé aux JO 2024, Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) fera son entrée en lice vendredi matin, face à l'émirati Magomed Omarov Magomed Omar, pour le compte des 16^{es} de finale à l'Aréna du Champs de Mars.

AVIRON

Sid Ali Boudina qualifié à la finale C

Le rameur algérien Sid Ali Boudina s'est qualifié à la finale C des épreuves d'aviron (Skiff messieurs individuel) des Jeux olympiques de Paris 2024, après avoir terminé à la 3^e place de la première série des demi-finales avec un temps de 6:57.06, mercredi au stade Nautique olympique de Vaires-sur-Marne. L'Algérien dont c'est la troisième participation à un rendez-vous olympique après ceux de Rio (Brésil) et Tokyo (Japon), disputera samedi (8h42) la finale C. Cette finale déterminera les positions de la 13^{ème} à la 30^{ème} place. De son côté, Nihad Benchadli s'était qualifiée à la finale E des épreuves d'aviron (Skiff dames individuel), prévue vendredi pour déterminer le classement de la 30^e à la 35^e place.

FOOTBALL

Le CRB bat SC Dibba Al-Hisn (1-0)

Le CR Belouizdad s'est imposé face au SC Dibba Al-Hisn (Div.1 émiratie de football) sur le score de 1 à 0, en match amical disputé mardi en Turquie, dans le cadre du stage qu'effectue le Chabab, en vue de la prochaine saison du championnat, dont le coup d'envoi sera donné à la mi-septembre. L'unique but de la partie a été inscrit par le défenseur central Moad

Haddad. Les Rouge et Blanc enchaîneront en affrontant samedi Mes Refsanjan (Div. 1 iranienne), avant de conclure sa série de joutes amicales le 8 août prochain, en affrontant le SC Al-Khaldiya (Div.1 bahreïnienne). Le vice-champion d'Algérie est à pied d'œuvre depuis vendredi à Kartepe en Turquie (118 km d'Istanbul), pour un stage préparatoire en vue de la nouvelle saison 2024-2025. Le détenteur de la Coupe d'Algérie 2024 a confié la barre technique au Français Corentin Martins, passé la saison dernière sur le banc du Paradou AC. L'ancien

joueur de l'AJ Auxerre, succède au Brésilien Marcos Paqueta, ce dernier a refusé de prolonger son contrat pour une saison supplémentaire. Côté recrutement, le CRB assuré jusqu'à le recrutement de six nouvelles recrues : le gardien de but Farid Chalal (ex-d'Al-Najma SC/ Div.2 saoudienne), le défenseur Badreddine Souyad (ex-JS Kabylie), le milieu de terrain camerounais Jacques Mbé (ex-ES Sahel/ Tunisie), l'attaquant Oussama Daibeche (ex-ES Mostaganem), l'ailier droit Hedy Chaâbi (ex-Royal Francs Borains/ Di.2 belge), et le jeune milieu

de terrain ivoirien Arafat Doumbia (SO Armée/ Div.1 ivoirienne). Après quatre titre de rang, le CRB a cédé sa couronne de champion d'Algérie au MC Alger, bouclant l'exercice précédent du championnat de Ligue 1 à la 2^e place avec 53 points, derrière le Doyen sacré champion pour la 8^e fois de son histoire (65 pts) Le MCA et le CRB représenteront l'Algérie à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique. Les deux clubs sont concernés par le 1^{er} tour préliminaire, dont la première manche est prévue en déplacement le 16 et 17 août.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY-BALL -U18 (FILLES) ET U20 (GARÇONS) DU 2 AU 12 AOÛT

La Tunisie accueillera la compétition

Le championnat U18 se déroule à la Pépinière du Belvédère avec la participation de cinq pays. Quant au Championnat U20, il se tiendra au Palais des Sports d'El-Menzah, avec quatre pays déjà confirmés. Les champions et vice-champions des deux tournois se qualifient pour la Coupe du monde 2025, dont les pays hôtes seront annoncés prochainement.

Agé de 21 ans, le désormais ex-joueur des Sanafir est la neuvième recrue du club en ce mercato estival, après le gardien de but Gaya Merbah, les défenseurs Mohamed Amine Madani, Mohamed Réda Hamidi et Idir Mokeddem, ainsi que le milieu de terrain Aïmen Lahmeri et l'attaquant Lounas Adjout. L'effectif des Canaris compte également deux joueurs étrangers, en l'occurrence le milieu de terrain malien Sadio Kanouté et le milieu de terrain sénégalais Babacar Sarr. Pour dégager de la place et

JS KABYLIE

Affari Hadji, 9^e recrue estivale

recupérer les licences nécessaires à la qualification de ces nouvelles recrues, la direction du club a dû se séparer de certains joueurs, notamment le gardien de but Fouad Zegrar, les défenseurs Oussama Gatal et Rafik Mendes, ainsi que l'attaquant Faïk Amrane. Des joueurs ayant emboîté le pas à l'attaquant Dadi Mouaki, au milieu de terrain Mohamed Réda Boumechra et au défenseur central Badreddine Souyad, qui étaient préalablement partis. La JSK est depuis dimanche à Aïn Benian (Alger-Ouest)

pour y effectuer un stage bloqué dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison 2024-2025.

Un regroupement qui se poursuivra jusqu'au 12 août, à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA) et sous la direction du nouvel entraîneur en chef Abdelhak Benchikha. Le premier stage des Canaris s'est déroulé du 15 au 26 juillet, dans le nouveau stade de Tizi Ouzou, et il a été ponctué par un match d'application entre les joueurs.

JO 2024/FOOTBALL (U23)

Les Bleus étrillent les Néo-Zélandais (3-0)

Dans cette rencontre, les Franco-Algériens Rayan Cherki et Michael Olise ont été passeurs décisifs....

Avec cette victoire, la France termine première de son groupe. Elle était avant ce match déjà qualifiée aux quarts de finale. Les U23 de la France et de la Nouvelle-Zélande étaient aux prises à l'occasion de la troisième journée des Jeux Olympiques. Déjà assurés de se qualifier en quarts de finale, les Espoirs ont déroulé face aux Néo-Zélandais avec une victoire convaincante. La France démarrait en force avec des offensives menées par Rayan Cherki sur le camp néo-zélandais. Le Lyonnais était d'ailleurs le premier à s'illustrer mais butait sur un

excellent Alex Paulsen, auteur d'une belle parade (9e). La Nouvelle-Zélande répondait dans la foulée sur coup franc mais la frappe de Singh passait au-dessus (11e). Les Bleuets repartent à l'attaque et ne tardent pas à ouvrir le score. Après une récupération d'Andy Diouf, Rayan Cherki éliminait son vis-à-vis et servait parfaitement Jean-Philippe Mateta, qui concluait l'action avec réussite (1-0, 19e). La Nouvelle-Zélande essayait de rétorquer dans l'immédiat avec Waine mais sa tentative ne trouvait pas le cadre (26e). Désiré Doué tentait de corser l'addition



(41e) mais le score n'évoluait pas jusqu'au terme du premier acte. Au retour des vestiaires, les Bleuets donnaient le tempo avec une maîtrise totale du jeu. Mais les Kiwis faisaient passer

une nouvelle frayeur dans le camp français avec une frappe de Garbett qui passait près du poteau de Nkambadio (51e). La France sonnait à nouveau la révolte avec Désiré Doué, Rayan

Cherki et Arnaud Kalimuendo qui butait sur Paulsen (57e). Désiré Doué, lui, ne manquait pas sa chance et faisait enfin le break sur une frappe limpide après une passe d'Andy Diouf (2-0, 71e). Un but qui aura visiblement donné des idées à Arnaud Kalimuendo qui ne manquait pas une nouvelle chance de faire trembler les filets suite à un échange entre Désiré Doué et Michael Olise, entré en cours de jeu (3-0, 74e). Le score n'évoluait plus et l'équipe de France espoirs (9pts) achevait son premier tour avec trois victoires en autant de matchs. De son côté, la Nouvelle Zélande, avec 3pts, est éliminée.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Les Etats-Unis écrasent le concours par équipe

Les Etats-Unis ont écrasé le concours par équipe féminin de gymnastique artistique. Mais l'enjeu n'était pas tant de savoir si les Américaines, Arch favorites pour remporter la médaille d'or, sous les yeux de quelques stars américaines en tribunes. Les regards étaient plutôt braqués sur Simone Biles, venue à Paris pour renouer avec les Jeux olympiques. Sa mission moisson d'or est lancée. Au moment du dernier passage de la dernière gymnaste de ce concours féminin par équipe des Jeux olympiques de Paris 2024, Serena Williams et Natalie Port-

man, en tribune pour l'occasion, avaient tous les sens en éveil. Pourtant, les Etats-Unis étaient déjà assurés de tuer le concours. Mais Simone Biles s'apprêtait à s'élaner, pour claquer des figures de sa propre conception. C'est ainsi qu'elle a mis un point final au concours, et ouvert une nouvelle page de son histoire personnelle avec les JO. Dans l'Arena Bercy, Biles, mollet gauche toujours bandé, justaucorps aux couleurs américaines à paillettes, a réenchante son monde. Même si, dans la réalisation technique, tout n'a pas été parfait. Quand

elle retrouve le sourire c'est tout l'Amérique qui est soulagée. Après le cauchemar de Tokyo, ses twisties et son long parcours pour soigner sa santé mentale, le quadruple médaillé d'or de Rio a été au rendez-vous pour porter Team USA sur la plus haute marche du podium. Le quatuor étatsunien, complété par Sunisa Lee, Jordan Chiles et Jade Carey a survolé les débats avec un total de 171,296, et terminent devant des Italiennes, autrices d'un gros coup pour rafler l'argent in extremis (165,494), et le Brésil (164,497). Ce qui sort la Grande-Bre-

tagne du podium, les grandes perdantes du soir. Un résultat logique mais qui fait du bien à la gymnastique américaine, qui avait laissé filer l'or à Tokyo, après des succès consécutifs à Londres et Rio. A 27 ans, Biles compte désormais cinq couronnes olympiques à son immense palmarès. La Texane entraînée par les Français Cécile et Laurent Landi est encore qualifiée pour quatre des cinq finales individuelles, à l'exception de celle des barres asymétriques. Sa prochaine finale, celle du concours général, est programmée aujourd'hui.

LIGUE 2

Kylian Mbappé devient actionnaire majoritaire de Caen

Nouvel attaquant du Real Madrid, Kylian Mbappé va également démarrer une nouvelle aventure en tant que patron de club de football. Dans un communiqué publié hier, le Stade Malherbe Caen a annoncé que le fonds d'investissement Coalition Capital (détenu par le champion du monde 2018) avait officiellement racheté les parts d'Oaktree, actionnaire majoritaire du sixième de Ligue 2 depuis 2020. L'ancien Parisien a pris le contrôle du club normand à hauteur d'environ 80%. Ziad Hammoud, ex-directeur de la stratégie et des investissements de beIN Media Group et actuel patron de la société qui gère l'image du champion du monde 2018, va le seconder, très probablement en tant que futur président délégué du SMC, ce qui pousse ainsi Olivier Pickeu, en place depuis quatre ans, au départ. «En tant qu'investisseur principal dans ce projet, nous sommes très enthousiastes à l'idée de poursuivre le développement du Stade Malherbe Caen, auprès de PAC Invest (ndlr : Pierre-Antoine Capton, actionnaire minoritaire)», a-t-il d'abord indiqué. «Notre vision commune avec le club, de l'excellence sportive et de l'engagement communautaire, est au cœur de notre démarche » a-t-il ajouté. «Nous sommes déterminés à créer un environnement où les jeunes talents pourront s'épanouir et où le club pourra défendre avec force et ambition son identité».

NATATION

L'Irlandais Wiffen, champion olympique au 800 m nage libre

Sacré champion olympique sur le 800m nage libre mardi soir, l'Irlandais Daniel Wiffen se met en avant dans les bassins depuis deux ans. Mais avant cela, le nageur de 23 ans s'est distingué en apparaissant brièvement... dans la série à succès Game of Thrones. Ce que la presse irlandaise n'a pas manqué de rappeler après le succès de sa star du jour. Des écrans aux bassins. Daniel Wiffen n'a que 23 ans mais une carrière déjà riche en émotions. Double champion du monde à Doha en 2024 (800m nage libre et 1500m nage libre),

triple champion d'Europe à Otopeni en petit bassin en 2023 (400m, 800m, 1500m), l'Irlandais est un as de la longue distance et l'a encore prouvé mardi soir en étant sacré champion olympique sur le 800m nage libre des Jeux Olympiques de Paris 2024. Mais avant de dompter ses adversaires dans l'eau, celui qui a grandi à Magheralin s'est distingué... sur le petit écran. Et pour cause : Wiffen a eu droit à son apparition dans la série à succès Game of Thrones (à regarder sur Max) aux côtés de son frère jumeau, Nathan. Un rôle de

figurant, certes, mais dans un épisode mythique de la série, celui des «Noces pourpres». «Mes parents ne me laissaient pas le regarder, mais ma sœur a eu un très bon rôle dans Game of Thrones, elle était l'une des filles Frey. Alors elle est venue et a fait sa part, puis nous sommes venus pour les Noces pourpres, en arrière-plan, ce qui était plutôt cool», expliquait-il en 2022, dans des propos relayés par le Irish Star. Désormais, Wiffen joue bien les tout premiers rôles dans les bassins. «Même Phelps n'a jamais relevé un tel défi».

TENNIS DE TABLE

Selfie entre athlètes de la Corée du Nord et du Sud sur le même podium

La pose pour un selfie de pongistes de la Corée du Nord et du Sud aux JO-2024 de Paris, médaillés et rassemblés sur le même podium, est devenue virale hier, dans le contexte de tension permanente entre Séoul et Pyongyang, techniquement toujours en guerre. Sur la photo prise par le Sud-coréen Lim Jong-hoon, médaille de bronze en double mixte avec Shin Yu-bin, apparaissent sa coéquipière, mais aussi la paire nord-coréenne vice-championne olympique, composée de Ri Jong Sik et Kim Kum Yong, ainsi

que les Chinois Wang Chuqin et Sun Yingsha (or). Le moment a été capturé par un smartphone Samsung, fleuron sud-coréen de la tech. «Un selfie avec les drapeaux nationaux des deux Corées et un téléphone Samsung», a décrit le populaire quotidien sud-coréen JoongAng Ilbo. La Corée du Nord n'avait envoyé aucun athlète aux Jeux de Tokyo, en 2021, en raison de la pandémie de Covid-19 et cette médaille d'argent marque son retour sur un podium olympique «Je les ai félicités quand ils ont été présentés (sur le podium)

en tant que médaillés d'argent», a raconté Lim Jong-hoon à la presse sud-coréenne après la cérémonie. Les chaînes de télévision sud-coréennes repassent le selfie en boucle et les analyses de ce cliché, immortalisant un rare moment d'unité entre les deux Corées, fusent. «C'est le véritable esprit des Jeux olympiques», a salué un commentateur. La Corée du Sud est toujours techniquement en guerre avec le Nord, après un conflit entre 1950 et 1953 qui s'est soldé par un armistice et non par un traité de paix.

Alexis et Félix Lebrun : sans être médaillés, déjà une énorme popularité en Chine

Alexis et Félix Lebrun, les deux sensations du tennis de table français, jouissent d'une popularité hors-norme pour des pongistes. Depuis deux ans, elle ne cesse de croître. Depuis le début des Jeux Olympiques de Paris, alors qu'ils n'ont chacun joué que des 16es et 8es de finale, elle a encore pris une autre ampleur. Sur Twitter, Antoine Griezmann s'est pris de passion pour Alexis Lebrun.

Tyrese Haliburton, meneur des Pacers et de la sélection américaine, n'a, a priori, rien à voir avec le ping-pong et aucune raison de s'enthousiasmer pour les deux gamins de Montpellier. Mais lui aussi, dans un tweet, s'est émerveillé : The Lebrun Brothers are electric (ndlr : les frères Lebrun sont électriques). Lundi, après un point qui a fait le tour des réseaux sociaux, Alexis, l'aîné, a gagné 10 000 followers sur

x en quelques heures. Mais la Lebrun mania est incontrôlable depuis plusieurs mois désormais. A Montpellier, chez eux, ils ne peuvent plus faire un pas sans un selfie mais c'est sans doute en Chine, au pays du ping-pong, que leur popularité est la plus élevée. Quand ils débarquent dans leurs nombreux hôtels au fil de leur tournoi, ce sont des files de 500 personnes qui les attendent impatiemment.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

VERTICALEMENT

- A. Une coupole sous les étoiles.
- B. Comme du chocolat. Déploie de tout son long.
- C. On ne se mouille pas trop à le traverser. Pilier mis au coin. Agent de Louis XV (d').
- D. Qui exige qu'on force. Petite lucarne à images.
- E. Jalons de géologue. Attache solidement. Espèce de paresseux.
- F. Apparu au grand jour. Tirant son origine.
- G. Bruit à répétition. Au dessus du niveau de la mer.
- H. Lutte pour exister. Bon morceau de lièvre.

HORIZONTALEMENT

- 1. Pommades passées.
- 2. Celui des cœurs a du succès.
- 3. Bergère au salon. Chrome de chimiste.
- 4. L'erbium pour le chimiste. Entre l'est et le sud.
- 5. Son arrivée est fêtée. Le premier, tout le monde s'arrête.
- 6. Au niveau de la ceinture.
- 7. Touché par un projectile.
- 8. Il est planté loin du trou. Fourrure de pantoufle.
- 9. Pronom vague. Fit des essais.
- 10. Trait de génie. Baignoire de jadis.
- 11. Elle soulève la foule. Mesure liquide.
- 12. Couverte, mais plutôt refroidie.

LES MOTS FLÉCHÉS

ASTRE À CHEVELURE	FOYERS DE CHEMINÉES	COIFFURE DE CHEF	ASSOCIÉ	ELLE EST PLEINE DE MACHINES	HOMMES DE SÉOUL
PEU-REUSES	LAVANDE HYBRIDE	ÉRUCATIONS	MULTITUDE	GRANDE ÉCOLE	QUI LAISSE PASSER UN PEU DE JOUR
IL AIME LE CUIR					
DÉNUDÉE				HIDALGO À PARIS	
COMPRI-MÉES				IL EST SYNONYME DE VACANCES	
DEVISE NIPPONNE					ABRÉVIATION SUR UNE BORNE À NOUS
QUI EST TOUJOURS À RIRE	CHANCES À SAISIR				IL A REMPLACÉ LA VIDÉO-CASSETTE
ARTICLE INDEFINI					JUSTE PROPORTION
CARTE BLEUE					
	A MONTRÉ UN SIGNE DE JOIE	PRONON-CER QUELQUES MOTS	FAUVES	BOISSONS DE BRAS-SEURS	AXES OPPOSÉS
PYROTECHNICIENS			CADE-NASSA	PRODUIT LACTÉ	CONJONCTION
DOUZE À ROME					
		A DES REMORDS			
		DERNIÈRE DE LA GAMME			
HOMME-SINGE	COMPRI-MER FORT				
	AVANT ELLE				
			EXACTEMENT IDENTIQUE		
ARRIVÉ AUX OREILLES		COMPAR-TIMENTS DE RAN-GEMENT			




SUDOKU

		2		3		7		
		4		6		1		
	3	9				2	5	
				5				
6	8						7	5
			3	7	9			
	1			4			2	
	9						3	
		5	1	9	2	6		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ALIGOTE BINIOU DIMINUE ECOUTE ESTURGEON FAZENDA FLEURISTE FOIE
 FOURNEE FRAICHEUR GATEAU GOUDA ILLIMITE IMPARTIAL JAGUAR LIED ODEUR
 PINOT PISTON PLATANE RADOTEUR ROGNON RUEE RURAL SUEE TENANCIER
 TOPIQUE

R	L	F	A	U	O	B	R	U	E	E	R
U	A	A	L	A	D	U	I	S	U	E	E
E	D	U	I	E	E	R	T	N	I	T	E
H	N	R	G	T	U	U	O	C	I	U	N
C	E	A	O	A	R	R	N	M	Q	O	R
I	Z	D	T	G	J	A	I	I	T	C	U
A	A	U	E	A	N	L	P	S	M	E	O
R	F	O	I	E	L	O	I	M	T	I	F
F	N	G	T	I	T	P	N	L	I	E	D

SORAYA MOULOUDJI, MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS :

«L'habit traditionnel représente l'identité du peuple algérien à travers les siècles»

La 6^e édition du Festival culturel national du costume traditionnel algérien a été ouverte, lundi dernier, au Centre des arts et de la culture du Palais des Rais (Bastion 23), avec un espace réservé au costume traditionnel palestinien, en solidarité avec ce peuple combattant, en proie au génocide sioniste...



Dans son discours, lu en son nom par la conseillère chargée des études, au niveau ministériel, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a mis en avant «l'importance de cette rencontre annuelle, qui contribue à préserver le costume traditionnel algérien». Aussi, la ministre chargée du volet culturel et artistique, a réitéré «l'intérêt de l'Etat algérien, pour la préservation du patrimoine culturel algérien,

qui fait l'objet de tentatives infructueuses, de vols et de sabotage», en expliquant que la préservation du patrimoine culturel national, constitue «une priorité, pour le ministère de la Culture, qui cherche à organiser des manifestations, dans le cadre du Mois du patrimoine». Elle a poursuivi en affirmant, que «le costume traditionnel

algérien, dans toute sa diversité et sa richesse, représente l'un des aspects de la culture, et de l'identité du peuple algérien, à travers les siècles». De son côté, la Commissaire du festival, Fayza Riache, a indiqué que «cette édition revêt une dimension académique, à travers la programmation de séminaires sur l'histoire du costume tradi-

tionnel algérien, outre l'exposition et les ateliers, dédiés à la broderie traditionnelle, notamment en ce qui concerne la reproduction de formes modernes, sur des costumes traditionnels». L'intervenante a expliqué à cet effet, que «le Festival cherche à créer une plateforme numérique, pour constituer une base de données aca-

démique, sur ce patrimoine immatériel». Cette édition, poursuit Riache, a pour objectif «la valorisation du costume traditionnel et des bijoux algériens, en tant que partie indissociable, de l'identité et de notre patrimoine culturel national, et la constitution d'une base de données scientifique et académique, à même de contribuer à sa préservation et aux différentes classifications, à l'échelle mondiale». Il est important de souligner, par ailleurs, que le commissariat du Festival a mis en place, un espace dédié à la Palestine, en guise de solidarité avec le peuple palestinien, dans sa résistance face à l'agression sioniste barbare, à Ghaza et dans les territoires occupés. En outre, une Journée d'étude sur «la broderie traditionnelle», des conférences sur le costume traditionnel palestinien et le rôle des arts visuels, dans la promotion du costume traditionnel algérien et des ateliers de couture, sont prévus au programme de cette manifestation culturelle, où des stylistes, des enseignants et des artisans, seront honorés en reconnaissance de leurs efforts, dans la préservation de ce patrimoine culturel national.

12^e ÉDITION DU FICA, DU 24 AU 30 NOVEMBRE

Le cinéma palestinien à l'honneur

Le Comité d'organisation du Commissariat du festival international du cinéma d'Alger (FICA), a annoncé, dans un communiqué, que les inscriptions de films, pour participer à la 12^e édition de ce Festival, prévu du 24 au 30 novembre, sont ouvertes jusqu'au 27 août. Autre précision de taille, selon la même source, «les inscriptions doivent s'effectuer, via le site officiel du Festival: <https://ficadz.com/wp>», soulignent les organisateurs. Il va sans dire qu'en raison de la dimension culturelle de cette manifestation du 7^e Art, «le Commissariat du 12^e FICA réaffirme l'engagement du Festival à attirer des œuvres cinématographiques distinctives, et à offrir une expérience cinématographique unique célébrant la diversité culturelle». Et ne pouvant faire fi du drame qui touche de plein fouet nos frères palestiniens, et en soutien à leur lutte contre l'agression barbare continue de l'armée sioniste, les organisateurs du Festival prévoient des activités et des événements mettant à l'honneur le cinéma palestinien et ses figures. En matière de participation, selon la même source, il est attendu soixante films, dont 25 en compétition officielle, avaient participé, à la 11^e édition du Fica, Festival annuel dédié au film engagé, organisé depuis 2011.

Monographie de Tala Khellil

La monographie de Tala Khellil permet d'accéder au cœur d'une communauté villageoise grâce à Ramdane Lasheb qui vient de faire paraître un ouvrage aux Éditions «l'Odyssée» de Tizi Ouzou. Ce livre comporte 178 pages et quelques photos de lieux et de personnes. Écrit entièrement en tamazight (version kabyle), il s'agit d'une monographie de son village natal de Tala Khellil qui domine le barrage de Taksebt et relève de la commune de Béni Douala. Tombé en disgrâce, le genre revient sous la plume d'une nouvelle génération avide de valoriser son histoire qui, même à caractère local, recoupe à grands traits celle de la région et du pays. Passionné par le patrimoine oral qu'il estime en «rupture de transmission», sinon d'inexorable disparition, Lacheb, qui a déjà recueilli des chants féminins de la guerre, a entrepris une démarche qui s'apparente à une volonté de sauver ce qui reste des traditions. Avant que, pour reprendre les mots d'un célèbre chercheur, «la mort ne les happe».

SA DIRECTRICE GÉNÉRALE S'EN FÉLICITE

L'UNESCO ajoute les sites Nelson-Mandela au patrimoine mondial

L'UNESCO a récemment ajouté à sa liste du patrimoine mondial le site d'un massacre survenu durant l'apartheid ainsi qu'un village emblématique où Nelson Mandela a grandi. Ces sites d'Afrique du Sud représentent des jalons cruciaux dans la lutte contre la domination de la minorité blanche et symbolisent la quête de liberté et de justice. Le massacre de Sharpeville, survenu en 1960, a été un événement tragique au cours duquel la police a tué 69 manifestants noirs, y compris des enfants. Cet incident a conduit le gouvernement d'apartheid à interdire le Congrès national africain (ANC), qui est actuellement au pouvoir. Le village de Mqhekezweni est un lieu significatif dans la jeunesse de

Mandela. Dans son autobiographie, *Un long chemin vers la liberté*, il décrit comment son engagement politique a pris racine dans ce village. Les 14 sites regroupés sous l'intitulé «Droits de l'homme, libération et réconciliation : sites de mémoire de Nelson Mandela» incluent également l'université de Fort Hare, où Mandela a étudié, ainsi que les bâtiments de l'Union à Pretoria, où il a prêté serment en tant que premier président élu au suffrage universel en 1994. La directrice générale de l'UNESCO a félicité l'Afrique du Sud pour cette inscription, soulignant l'importance de ces sites dans la lutte contre l'apartheid et la contribution de Mandela à la liberté, aux droits de l'homme et à la paix. Nelson Man-

dela, décédé en 2013 à l'âge de 95 ans, est devenu le premier dirigeant noir d'Afrique du Sud, quatre ans après sa libération, ayant passé 27 ans en prison, notamment sur l'île de Robben Island. Cette nouvelle inscription, 25 ans après celle de Robben Island sur la liste du patrimoine mondial, garantit que l'héritage de la libération de l'Afrique du Sud et les valeurs qu'il incarne seront préservés pour les générations futures. L'ajout de ces sites au registre du patrimoine mondial a été décidé lors de la réunion de l'UNESCO à New Delhi, qui a également approuvé l'inscription de trois autres sites sud-africains importants pour la compréhension des origines de l'être humain.

EN CETTE SAISON DE VACANCES ET DE VOYAGES

Grande affluence de touristes au Musée de Cherchell

Les touristes, aussi bien locaux qu'étrangers, affluent en grand nombre au Musée de Cherchell en cette saison estivale. Construit aux abords d'une place de la ville bordée d'arbres centenaires, appelés «Belombra», le musée de Cherchell préserve et diffuse des trésors historiques qui nous permettent, ainsi que les générations futures, de découvrir notre culture, notre histoire et comment notre société a évolué au fil du temps. Le musée reflète le passé millénaire de la ville, capitale de

la Maurétanie Césarienne, voilà plus de 2.000 ans. Il englobe quatre galeries et un patio, où les visiteurs peuvent admirer deux belles fontaines ornées de mosaïques représentant une scène d'Ulysse, des sirènes et un triomphe de Neptune. Parmi les statues exposées, les plus intéressantes sont des copies de chefs-d'œuvre grecs disparus comme la Caryatide, Hercule, Apollon de Cherchell, une Athéna à l'Acanthe, entre autres. La directrice du musée, Sanaa Alleg, affirme que ces joyaux

archéologiques attirent de plus en plus de visiteurs, en particulier durant la saison estivale. «4.360 visiteurs ont visité le musée, pendant les mois de juin, juillet et août 2023», dit-elle. «Cette année, l'afflux des touristes n'a pas faibli», ajoute-t-elle. La moyenne mensuelle pour l'année en cours est de «585 visiteurs», poursuit la directrice qui évoque une vague de curiosité qui déferle sur Cherchell, portée par des touristes locaux et étrangers en quête de découvertes.

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:10	DOHR 12:54	ASR 16:43	MAGHREB 20:00	ISHA 21:32
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

AÉROPORT D'ALGER

MERAD S'ENQUIERT DES CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DES VOYAGEURS PAR LA POLICE AUX FRONTIÈRES

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, s'est enquis, mardi dernier, des conditions de prise en charge des voyageurs par la police aux frontières au niveau de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre du «suivi des conditions d'accueil des voyageurs au niveau

des aéroports internationaux durant la saison estivale», précise la même source. Accompagné du DG de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, le ministre s'est enquis, lors de sa visite, des «conditions de prise en charge des voyageurs par la police aux frontières, notamment en ce qui concerne le contrôle des documents de voyage, le contrôle de sécurité et le traitement des

bagages». A cette occasion, le ministre a rappelé les instructions du président Tebboune, pour «une prise en charge optimale des voyageurs, notamment les membres de notre communauté à l'étranger». Il a en outre souligné «la nécessité de simplifier les procédures de traitement des différents vols afin de garantir le confort des voyageurs, notamment lors des périodes de pics», conclut le communiqué.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 1^{ER} AOÛT 2024 // N°870 // PRIX 20 DA

CANICULE

Des incendies circonscrits dans dix-sept wilayas

Les équipes de la Protection civile poursuivent leurs interventions sur le terrain, afin d'éteindre tous les incendies, enregistrés dans les forêts et le couvert végétal, dans différentes régions du pays, coïncidant avec la hausse des températures...

Selon un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), jusqu'à 9h00 hier matin, les équipes de pompiers ont réussi à éteindre plusieurs incendies de forêts et de cultures agricoles, qui ont éclaté dans 17 wilayas. Le communiqué cite des feux dans la municipalité de Béjaïa, la forêt de Dar El Djebel et la forêt de Tichache, dans la municipalité d'Amizour. Ils ont été éteints. Quant à la wilaya de Tizi-Ouzou, un feu de forêt a été éteint dans le village de Tabourth, commune d'Ifigha, et un feu de forêt a été éteint dans le village d'Ait Ouazen, commune de Makouda. A Alger, un feu de forêt à Ain Dzier, à proximité du stade de Douéra a été maîtrisé. Dans la wilaya de Jijel, les équipes de la Protection civile continuent d'éteindre le feu de forêt d'Arifa,



dans la commune d'El Milia, ainsi qu'un feu de brousse et de forêt à Ouled Aouar, (commune d'El Anker). Dans la wilaya de Skikda, un incendie de forêt a été éteint dans la région du Mont Dambo, municipalité de Collo. Dans la wilaya de Guelma, un feu de brousse et de forêt a été éteint dans la ferme Besbassa, commune de Khezara, et un feu de brousse et de forêt a été éteint dans la ferme Al-Sakaka, dans la commune de Dahouara, en plus d'un incendie à Ain Nechma, Al-Shaniour, dans la localité d'Ain Larbi. Dans la wilaya de Médéa, un incendie de brousse et de forêt a été éteint à Kaf El Ghorab et un autre incendie de broussailles et de forêt a été éteint dans

le village Sriha, municipalité de Baghliia. Dans la wilaya de Mila, un feu de brousse et de maquis au quartier Sidi Bouihi a été éteint, et un feu de brousse et de maquis au quartier des 240 logements a été éteint. Quant à la wilaya d'Ain Defla, un incendie de forêt a été éteint à El Meida, commune de Boumedfaa. Concernant les cultures agricoles, dans la wilaya de Biskra, un feu de palmeraie a été circonscrit au niveau de la zone de la route Zab, commune d'Oumache. Dans la wilaya de Sétif, un incendie d'arbres fruitiers a été éteint à Oulad Laaribi. Dans la wilaya de Médéa, un incendie de culture agricole a été éteint à Kachidia, dans la commune de Si Mahdjoub. Dans la wilaya

de Souk Ahras, un incendie d'arbres fruitiers a été éteint dans une serre de la commune de Zaarouria.

Dans la wilaya de Mila, un incendie d'arbres fruitiers a été éteint dans la ferme Bouachra, dans la commune de Chigara.

JUSQU'À 46° À L'OMBRE SUR CERTAINES WILAYAS

Une vague de chaleur affecte aujourd'hui des wilayas du centre, de l'ouest et de l'est du pays, avec des températures pouvant dépasser 46 degrés, a annoncé, hier, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM). Placée en vigilance orange, cette vague de chaleur affecte les wilayas de Sidi Bel-Abbès, Mascara, Saïda, Relizane, Chlef, Ain Defla, Médéa, Tizi-Ouzou, Bouira, Tissemsilt et le nord de Tiaret, avec des températures maximales 44° C, pouvant atteindre ou dépasser 46 degrés sur Relizane, Chlef et Ain Defla et des minimales oscillant entre 28 et 33 degrés, précise la même source. A Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, les températures maximales prévues oscillent entre 40 et 42 degrés, notamment au sud de ces wilayas, et entre 24 et 30 degrés pour les minimales, durant la validité du BMS.

JO 2024
(6^E JOURNÉE
AUJOURD'HUI)

LE PROGRAMME DES ATHLÈTES ALGÉRIENS

Programme des athlètes algériens lors de la sixième journée des Jeux olympiques prévue aujourd'hui :

Boxe : A l'Aréna Paris Nord : Dames / 1/8 finale (-66 kg) : Imane Khelif (Algérie) - Angela Carini (Italie) (11h20)

1/8 finale (-50 kg) : Roumaysa Boualam (Algérie) - Aira Villegas (Philippines) (19h15)

Gymnastique artistique : A l'Arena Bercy : Concours général (dames) : Kaylia Nemour (à partir de 17h15)

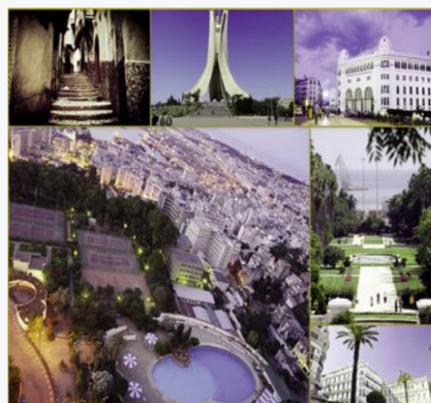
Natation : A l'Arena la Défense : Messieurs / Qualifications 200 m quatre nages : Série 4 : Jaouad Sayoud (à partir de 10h47)

Voile : A Marseille: Poursuite de la compétition avec Ramy Boudrouma (à partir de 14h50).

CLASSEMENT NUMBEO 2024

Alger sur le podium des villes africaines les plus sûres

Les motifs de s'intéresser aux conditions de sécurité sont nombreux quand il s'agit de choisir sa prochaine destination de voyage. Dans ce sillage, la base de données mondiale Numbeo a dévoilé une nouvelle mise à jour de son classement des villes les plus sûres au monde. La récente mise à jour de Numbeo met en lumière les destinations les plus sûres et les plus risquées au monde. Deux critères sont pris en compte pour dresser ce classement, à savoir : l'indice de criminalité et l'indice de sécurité. Pour dresser cette liste, Numbeo prend en considération l'indice de criminalité dans une ville ou un pays donné. La base de données considère les niveaux de criminalité inférieurs à 20 comme très bas, les niveaux



de criminalité entre 20 et 40 comme étant faibles, les niveaux de criminalité entre 40 et 60 comme modérés. De

plus, les niveaux de criminalité entre 60 et 80 comme étant élevés et enfin les niveaux de criminalité supérieurs à 80 très élevés. L'indice de sécurité dans ces villes est aussi mesuré par ce site. Dans ce sillage, si la ville a un indice de sécurité élevé, elle est considérée comme très sûre. Ces données sont utiles pour mesurer la criminalité dans deux villes du même pays, avant de choisir sa destination de voyage. À l'échelle africaine, Tunis domine le classement des villes les plus sûres, avec un indice de sécurité de 51.88%, suivie par Le Caire, en Égypte, en deuxième place, qui présente un indice de sécurité de 49.33 %. Par ailleurs, la capitale Alger complète ce podium, en arrivant en 3^e place avec un indice de

sécurité de 48.51 % et un indice de criminalité de 51.49 %. Avec ces chiffres, Alger se positionne comme l'une des villes les plus sûres sur le continent africain. Par ailleurs, le top 10 des villes africaines les plus sûres se poursuit avec Casablanca (44.35%), au Maroc, qui arrive en 4^e place. Suivie par Nairobi au Kenya (40.54) en 5^e place. Et Harare au Zimbabwe (38.68) en 6^e position du classement des villes les plus sûres d'Afrique. Ce classement se poursuit avec Windhoek en Namibie en 7^e position et Lagos au Nigeria en 8^e marge de ce classement. L'Afrique du Sud complète cette liste de Numbeo avec deux villes, notamment le Cap-Vert et Port Elizabeth qui arrivent aux 9^e et 10^e places.

